



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'YONNE

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

N°14/2016 du 14 octobre 2016

Adresse de la préfecture : Place de la préfecture – CS 80119 – 89016 Auxerre cedex – tél standard : 03 86 72 79 89

Adresse de la sous-préfecture d'Avallon : 24 rue de Lyon – 89000 Avallon – tél standard : 03 86 34 92 00

Adresse de la sous-préfecture de Sens : 2 rue du général Leclerc – 89100 Sens cedex – tél standard : 03 86 83 95 20

RAA n°14/2016 du 14 octobre 2016

L'intégralité de ce recueil est consultable à la préfecture (MAP) et dans les sous-préfectures du département de l'Yonne aux heures d'ouverture au public, ainsi que sur le site internet des services de l'Etat.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'YONNE

---00000---

SOMMAIRE

N° d'arrêté	Date	Objet de l'arrêté	Page
-------------	------	-------------------	------

PREFECTURE DE L'YONNE

Cabinet

PREF/CAB/SIDPC/2016/624	07/10/2016	Arrêté fixant la liste des communes soumises à un risque naturel ou technologique prévisible visé par un ou des PPRN, PPRT prescrits ou approuvés, où s'applique l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers	5
-------------------------	------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

Direction des collectivités et des politiques publiques

PREF/DCPP/SE/2016/423	26/09/2016	Arrêté portant : <ul style="list-style-type: none">- déclaration d'utilité publique<ul style="list-style-type: none">• des travaux de prélèvement et de dérivation des eaux• de révision des périmètres de protection- déclaration de la cessibilité des parcelles nécessaires au projet- autorisation d'utiliser de l'eau en vue de la consommation humaine pour la production et la distribution par un réseau public- autorisation de prélèvement- autorisation du procédé d'alimentation artificielle de la nappe alluviale au titre du code de l'environnement (Loi sur l'eau) au bénéfice de la communauté e l'Auxerrois c captage dit 'Plaine du Saulce », situé que la commune d'Escolives Sainte Camille	12
PREF/DCPP/SE/2016/469	29/09/2016	Arrêté portant approbation du projet d'ouvrage relatif à la création de la ligne souterraine 63 000 volts Les Chaillots-Sens	56
PREF-DCPP-SE-2016-474	03/10/2016	Arrêté portant autorisation unique au titre de l'article L.214-3 du code de l'environnement en application de l'ordonnance n°2014-619 du 12 juin 2014 et déclaration d'intérêt général au titre de l'article L.211-7 du code de l'environnement concernant l'aménagement de l'ouvrage hydraulique de l'ancien moulin de Perrigny-sur-Armançon	59
PREF-DCPP-SE-2016-473	03/10/2016	Arrêté portant autorisation unique au titre de l'article L.214-3 du code de l'environnement en application de l'ordonnance n°2014-619 du 12 juin 2014 et déclaration d'intérêt général au titre de l'article L.211-7 du code de l'environnement concernant l'effacement de deux ouvrages hydrauliques et l'aménagement des zones d'influence sur l'Armançon, sur la commune de Tonnerre	63
PREF/DCPP/SRCL/2016/481	03 & 10/10/2016	Arrêté inter préfectoral portant modification des statuts de la Communauté de Communes Portes de Puisaye Forterre	67

Direction de la citoyenneté et des titres

PREF DCT 2016 – 0573	20/09/2016	Arrêté portant modification de l'arrêté n° PREF DCT 20 11 0646 du 19 septembre 2011 portant nomination d'un régisseur de recettes	68
----------------------	------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

Sous-préfecture de Sens

SPSE-AGR-2016-0101	03/10/2016	Arrêté portant convocation des électeurs de la commune de VILLEBLEVIN et fixant la période des candidatures en vue de procéder à des élections municipales partielles intégrales	68
SPSE-AGR-2016-0105	10/10/2016	Arrêté portant convocation des électeurs de la commune de SAINT-LOUP D'ORDON en vue des élections municipales complémentaires	70

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

DDT/GDC/2016/0042	26/09/2010	Arrêté autorisant l'utilisation de la voie d'eau au titre de la police de la navigation - Olympic Canoë Kayak Auxerrois	71
DDT/DUHR/2016/118	29/09/2016	Arrêté portant approbation conjointe de la carte communale de Varennes	73
DDT/GDC/2016/0040	30/09/2016	Arrêté autorisant l'utilisation de la voie d'eau de la rivière Yonne à Sens au titre de la police de la navigation	75
DDT/SEFC/2016/0042	30/09/2016	Arrêté portant modification de l'arrêté DDT/SEFC/2010/0033 du 16 avril 2010	76

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

	22/09/2016	Convention relative à la tarification des opérations de prophylaxie collective intéressant les animaux des espèces bovines, ovines, caprines et porcines (campagne 2016/2017)	77
DDCSPP/SPAE/2016/280	26/09/2016	Arrêté relatif à la surveillance sanitaire et fixant les modalités des opérations de prophylaxie dans les élevages de bovins, de petits ruminants et de porcins du département de l'Yonne	81
DDCSPP-SPAE-2016-279	26/09/2016	Arrêté de mise sous surveillance d'un cheptel suspect de tuberculose bovine – Martine BARDEAU	83
DDCSPP-SPAE/2016-281	03/10/2016	Arrêté de mise sous surveillance d'un cheptel suspect de tuberculose bovine – EARL MAUCHOSSE	83
DDCSPP/SPAE/2016/285	03/10/2016	Arrêté de levée de mise sous surveillance d'un cheptel suspect [L1] de tuberculose bovine – EARL MAUCHOSSE	84
DDCSPP/SPAE/2016/286	03/10/2016	Arrêté de levée de mise sous surveillance d'un cheptel suspect de tuberculose bovine – BARDEAU Martine	84

DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI – Unité départementale de l'Yonne

SAP534778006	06/10/2016	Récépissé de déclaration de l'organisme VOCHRE Georget	85
SAP822553558	10/10/2016	Récépissé de déclaration de l'organisme de services à la personne DEROUSSEN Guillaume	85

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'YONNE

	04/10/2016	Annexe 2 – protocole d'indemnisation des exploitants agricoles du 25/06/2012	86
	07/10/2016	Arrêté relatif au régime de fermeture exceptionnelle au public des services de la direction départementale des finances publiques de l'Yonne	87

- Organismes régionaux

DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT

DREAL/MRCAE/DRAE/201609-23-01	23/09/2016	Arrêté portant approbation du projet de la SAS Ferme éolienne Lichères près Aigremont de création de liaisons intérieures 20 000 volts dans le parcéolien de Lichères près Aigremont sises sur la commune de Lichères près Aigremont	88
-------------------------------	------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE L'AUBE

DDT/SEB/2016273-0001	26/09/2016	Arrêté portant création de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma Départemental d'Aménagement et de Gestion (SAGE) Bassée-Voulzie	90
DDT/SEB/2016273-0001	02/09/2016	Arrêté portant limitation du périmètre de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)	95

**DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE BOURGOGNE/FRANCHE-COMTE ET
DU DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR**

	06/10/2016	Arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la DRFIP Bourgogne/Franche-Comté et du département de la Côte d'Or	103
--	------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE BOURGOGNE/FRANCHE-COMTE

DOS/ASPU/151/2016	03/10/2016	Décision portant autorisation de la société par actions simplifiée (SAS) « Cap Vital Santé » à assurer la dispensation à domicile d'oxygène à usage médical pour son site de rattachement sis 15 avenue de Worms à AUXERRE (89000)	104
-------------------	------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

1 **Cabinet**

ARRETE n° PREF/CAB/SIDPC/2016/0624 du 7 octobre 2016
fixant la liste des communes soumises à un risque naturel ou technologique prévisible visé par un ou des PPRN, PPRT prescrits ou approuvés, où s'applique l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers

Article 1 :

L'arrêté N° PREF/CAB/SIDPC/2016/0462 du 8 juillet 2016 fixant la liste des communes soumises à un risque naturel ou technologique prévisible visé par un ou des PPRN, PPRT prescrits ou approuvés, où s'applique l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers est abrogé.

Article 2 :

La liste prévue à l'article 1 de l'arrêté PREF/CAB/2008/0814 et définissant les communes où s'applique l'obligation d'annexer un état des risques naturels ou technologiques à tout contrat de vente ou de location en application de l'article L. 125-5 du code de l'environnement, est annexée au présent arrêté.

Article 3 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département.

Article 4 :

Une copie du présent arrêté et de l'annexe mise à jour sera adressée aux Maires des communes concernées par une modification de l'état des risques ainsi qu'à la chambre départementale des notaires. Le présent arrêté et son annexe seront affichés dans ces communes et mis en ligne sur le site Internet de la préfecture de l'Yonne.

Le Préfet,
Jean-Christophe MORAUD

Le présent arrêté peut être contesté dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication soit :

- par un recours gracieux auprès du Préfet de l'Yonne*
- par un recours hiérarchique auprès du ministre de l'Intérieur. L'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois suivant son intervention. Il en est de même en cas de décision explicite à compter de sa notification.*
- par un recours contentieux devant le tribunal administratif de Dijon (22 rue d'Assas à Dijon).*

PRÉFECTURE DE L'YONNE

Annexe à l'arrêté préfectoral n° PREF-CAB-SIDPC-2016/ 0624 en date du 7 octobre 2016
relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers
sur les risques naturels et technologiques majeurs visés par un ou des plans de prévention des risques
technologiques et/ou naturels prévisibles prescrit ou approuvé

Liste des communes
où s'applique l'obligation d'annexer un état des risques naturels et technologiques
à tout contrat de vente ou de location en application de l'article L. 125-5
du code de l'environnement

Légende :

PSS	Plan des Surfaces Submersibles (valant P.P.R. vu l'article L562-6 du code de l'environnement)
I :	inondation

PPRn :	Plan de Prévention des Risques Naturels
I :	inondation
Ib :	inondation brutale
R :	ruissellement
Rcb :	ruissellement et coulées de boues
Gt :	glissement de terrain
RGa :	retrait-gonflement des argiles

PPRt :	Plan de Prévention des Risques Technologiques
To :	Effets toxique
Th :	Effets thermique
S :	Effets de surpression

Code INSEE (89XXX)	COMMUNES	P.S.S. valant P.P.R.	P.P.R.n prescrit	P.P.R.n approuvé	P.P.R.n dont certaines dispositions ont été rendues opposables	P.P.R.t prescrit	P.P.R.t approuvé
001	ACCOLAY			Ib			
004	AISY SUR ARMANÇON			I			
005	ANCY LE FRANC			I			
006	ANCY LE LIBRE			I			
008	ANGELY		I				
010	ANNAY SUR SEREIN		I				
013	APPOIGNY		RGa	I			
015	ARCY SUR CURE			Ib			
016	ARGENTENAY			I			
017	ARGENTEUIL SUR ARMANÇON			I			
018	ARMEAU			I/R			
021	ASQUINS			Ib			
023	AUGY			I/Rcb			
024	AUXERRE		RGa	I/R/Gt			
025	AVALLON			Ib -R			
029	BASSOU		RGa	I			
030	BAZARNES	I					
031	BEAUMONT		Rga/I	I			
032	BEAUVILLIERS			Ib			
033	BEAUVOIR		RGa				
034	BEINE			Rcb			
038	BERNOUIL			I			
039	BERU			Rcb			
040	BESSY SUR CURE			Ib			
041	BEUGNON		RGa	I			
043	BLACY		I				
044	BLANNAY			Ib			
050	BONNARD		I	I			
053	BRANCHES		RGa				
055	BRIENON SUR ARMANÇON		RGa	I			
061	BUTTEAUX			I			
067	CEZY			I			
068	CHABLIS		I	Rcb			
074	CHAMPIGNY SUR YONNE			I			
075	CHAMPPLAY		RGa	I			
076	CHAMPLOST		RGa				
077	CHAMPS SUR YONNE			I/Rcb			
081	LA CHAPELLE VAUPELTEIGNE		I				
083	CHARBUY		RGa				
085	CHARMOY		RGa	I			
087	CHASSIGNELLES			I			
088	CHASSY		RGa				
089	CHASTELLUX SUR CURE			Ib			
091	CHATEL CENSOIR	I					
093	CHAUMONT			I			
095	CHEMILLY SUR SEREIN		I	Rcb			
096	CHEMILLY SUR YONNE			I			
098	CHENEY			I			
099	CHENY		Rga/I	I			
101	CHEU			I		Th/S	
102	CHEVANNES		RGa				
104	CHICHEE		I	Rcb			

Code INSEE (89XXX)	COMMUNES	P.S.S. valant P.P.R.	P.P.R.n prescrit	P.P.R.n approuvé	P.P.R.n dont certaines dispositions ont été rendues opposables	P.P.R.t prescrit	P.P.R.t approuvé
105	CHICHERY		RGa	I			
108	CHITRY LE FORT			Rcb			
109	CISERY		I				
112	COLLAN			Rcb			
119	COULANGES SUR YONNE	I					
123	COURGIS			Rcb			
124	COURLON SUR YONNE			I			
127	COURTOIS SUR YONNE			I			
129	CRAIN	I					
130	CRAVANT	I	Ib				
132	CRY SUR ARMANÇON			I			
134	CUSSY LES FORGES			Ib - R			
136	CUY			I			
137	DANNEMOINE			I			
139	DIGES		RGa				
141	DISSANGIS		Rga/I				
145	DOMECY SUR CURE			Ib			
150	EGLÉNY		RGa				
152	EPINEAU LES VOVES		RGa	I			
153	EPINEUIL			Rcb			
154	ESCAMPS		RGa				
155	ESCOLIVES SAINTE CAMILLE	I					
156	ESNON			I			
160	ETIGNY			I			
162	EVRY			I			
167	FLEURY LA VALLEE		RGa				
168	FLEYS			Rcb			
169	FLOGNY LA CHAPELLE			I			
170	FOISSY LES VEZELAY			Ib			
173	FONTAINES		RGa				
175	FONTENAY PRES CHABLIS			Rcb			
184	FULVY			I			
186	GERMIGNY			I			
189	GISY LES NOBLES			I			S/To
190	GIVRY			Ib - R			
194	GRIMAULT		I				
195	GRON			I			
197	GUILLON		I				
198	GURGY			I			
200	HAUTERIVE		Rga/I				S/Th
201	HERY		I				S/Th
202	IRANCY	I					
204	L'ISLE SUR SEREIN		I				
205	JAULGES			I			
206	JOIGNY		I/Rcb				
211	JUNAY			I			
081	LA CHAPELLE VAUPELTEIGNE		I	Rcb			
216	LAINSECQ		Rga				
218	LAROCHE SAINT CYDROINE		RGa	I			
219	LASSON		RGa				
111	LES CLERIMOIS		RGa				
220	LAVAU		Rga				

Code INSEE (69XXX)	COMMUNES	P.S.S. valant P.P.R.	P.P.R.n prescrit	P.P.R.n approuvé	P.P.R.n dont certaines dispositions ont été rendues opposables	P.P.R.t prescrit	P.P.R.t approuvé
221	LEUGNY		RGa				
222	LEVIS		RGa				
223	LEZINNES			I			
225	LICHERES SUR YONNE	I					
226	LIGNORELLES			Rcb			
227	LIGNY LE CHATEL		I	Rcb			
228	LINDRY		RGa				
233	LUCY SUR CURE			Ib			
234	LUCY SUR YONNE	I					
235	MAGNY			Ib - R			
237	MAILLY LA VILLE	I					
238	MAILLY LE CHÂTEAU	I					
242	MALIGNY		I	Rcb			
245	MARSANGY		I/R				
246	MASSANGIS		I				
251	MERRY LA VALLÉE		RGa				
253	MERRY SUR YONNE	I					
255	MICHERY			I			S/To
257	MIGENNES		RGa	I			
259	MOLAY		I				
262	MOLOSMES			Rcb			
263	MONETEAU		RGa	I			
266	MONTILLOT			Ib			
267	MONTREAL		I				
268	MONT SAINT SULPICE		RGa	I			
276	NEUVY SAUTOUR		RGa				
279	NOYERS		I				
280	NUITS SUR ARMANÇON			I			
282	ORMOY		Rga/I	I			
284	PACY SUR ARMANÇON			I			
286	PARLY		RGa				
287	PARON		I/R				
291	PASSY			I			
292	PERCEY			I			
295	PERRIGNY		RGa				
296	PERRIGNY SUR ARMANÇON			I			
297	PIERRE PERTHUIS			Ib			
303	POILLY SUR SEREIN		I	Rcb			
304	POILLY SUR THOLON		RGa				
306	PONTAUBERT			Ib - R			
307	PONTIGNY		I				
309	PONT SUR YONNE			I/R			
311	POURRAIN		RGa				
314	PREGILBERT	I					
315	PREHY			Rcb			
318	QUARRE LES TOMBES			Ib			
321	RAVIÈRES			I			
323	ROFFEY			I			
327	ROUSSON			I			
328	ROUVRAY		I				
335	SAINTE AUBIN SUR YONNE			I/Rcb			
336	SAINTE BRANCHER			Ib			

Code INSEE (89XXX)	COMMUNES	P.S.S. valant P.P.R.	P.P.R.n prescrit	P.P.R.n approuvé	P.P.R.n dont certaines dispositions ont été rendues opposables	P.P.R.t prescrit	P.P.R.t approuvé
338	SAINT CLÉMENT			I			To/Th/S
341	SAINT CYR LES COLONS			Reb			
342	SAINT DENIS LES SENS			I			To/Th/S
345	SAINT FLORENTIN		RGa		I	Th/S	
346	SAINT GEORGES SUR BAULCHE		RGa				
348	SAINT JULIEN DU SAULT			I			
349	SAINT LÉGER VAUBAN			Ib			
351	SAINTE MAGNANCE			I			
354	SAINT MARTIN DU TERTRE			I/R			
355	SAINT MARTIN SUR ARMANÇON			I			
360	SAINT MAURICE LE VIEIL		RGa				
361	SAINT MAURICE THIZOUAILLE		RGa				
362	SAINT MORE			Ib			
363	SAINTE PALLAYE	I					
364	SAINT PÈRE			Ib			
371	SAINTE VERTU			I			
377	SAUVIGNY LE BEUREAL			I			
380	SAVIGNY SUR CLAIRIS		RGa				
382	SEIGNELAY		RGa/I				S/Th To/Th/S
387	SENS			I			
390	SERBONNES			I			
392	SERMIZELLES			Ib			
394	SERY	I					
399	SOUCY			I			
402	SOUMAINTRAIN		RGa	I			
404	SUBLIGNY		R				
407	TANLAY			I			
418	TONNERRE			I			
419	TOUCY		RGa				
421	TREVILLY			I			
423	TRONCHOY			I			
424	TRUCY SUR YONNE	I					
425	TURNY		RGa				
334 (334)	VAL D'OCRE (Saint-Aubin Chateauneuf)		RGa				
334 (356)	VAL D'OCRE (Saint-Martin surOcre)		RGa				
196 (196)	VALRAVILLON (Guerchy)		RGa				
196 (213)	VALRAVILLON (Laduz)		RGa				
196 (275)	VALRAVILLON (Neuilly)		RGa				
196 (457)	VALRAVILLON (Villamer)		RGa				
433	VAULT DE LUGNY			Ib - R			
436	VENIZY		RGa				
437	VENOUSE		I				
438	VENOY		RGa				
439	VERGIGNY		I			Th/S	
441	VERMENTON			Ib			
443	VERON			I/R			To/Th
447	VEZINNES			I			
448	VIGNES			I			
449	VILLEBLEVIN			I			
452	VILLECIEN			I			
453	VILFARGEAU		RGa				
456	VILLEMANOCHÉ			I			

Code INSEE (89XXX)	COMMUNES	P.S.S. valant P.P.R.	P.P.R.n prescrit	P.P.R.n approuvé	P.P.R.n dont certaines dispositions ont été rendues opposables	P.P.R.t prescrit	P.P.R.t approuvé
458	VILLENAVOTTE			I			
460	VILLENEUVE LA GUYARD			I			
463	VILLENEUVE SAINT SALVES		RGa				
464	VILLENEUVE SUR YONNE			I/R			
465	VILLEPERROT			I			
466	VILLEROY		R				
468	VILLEVALLIER			I			
470	VILLIERS LES HAUTS			I			
474	VILLIERS VINEUX			I			
477	VILLY		I	Rcb			
478	VINCELLES	I					
479	VINCELOTTES	I					
480	VINNEUF			I			
481	VIREAUX		I				
482	VIVIERS			Rcb			
485	VOUTENAY SUR CURE			Ib			



PREFET DE L'YONNE

PREFECTURE

DIRECTION DES
COLLECTIVITES ET
DES POLITIQUES
PUBLIQUES

SERVICE ENVIRONNEMENT

**ARRETE n° PREF-DCPP-SE-2016- 0423 du 26 septembre 2016
portant**

- **Déclaration d'Utilité Publique :**
 - des travaux de prélèvement et de dérivation des eaux
 - de révision des périmètres de protection
- **Déclaration de la cessibilité des parcelles nécessaires au projet**
- **Autorisation d'utiliser de l'eau en vue de la consommation humaine pour la production et la distribution par un réseau public**
- **Autorisation de prélèvement**
- **Autorisation du procédé d'alimentation artificielle de la nappe alluviale au titre du code de l'environnement (Loi sur l'eau)**

Au bénéfice de la Communauté de l'Auxerrois

Captage dit « Plaine du Saulce », situé sur la commune d'ESCOLIVES SAINTE CAMILLE

Le Préfet de l'Yonne,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L.1321-1 à L.1321-10 et R.1321-1 à R. 1321-63 ;

Vu le Code de l'Environnement et notamment les articles L.214-1 à L.214-6, L.214-8 et L.215-13 ;

Vu le Code Minier et notamment l'article 131 ;

Vu l'arrêté du 11 septembre 2003 modifié portant application du décret n° 96-102 du 2 février 1996 et fixant les prescriptions générales applicables aux prélèvements soumis à autorisation en application des articles L.214-1 à 6 du Code de l'environnement et relevant des rubriques 1.1.2.0, 1.2.1.0, 1.2.2.0 ou 1.3.1.0 de la nomenclature annexée au décret n° 93-743 du 29 mars 1993 modifié.

Vu l'arrêté ministériel du 19 décembre 2011 modifié relatif au programme d'actions national à mettre en œuvre dans les zones vulnérables afin de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 juin 2014 établissant le programme d'actions régional en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole pour la région Bourgogne ;

Vu les normes sur les forages d'eau et de géothermie NF X10-960-1, NF X10-960-2, NF X10-960-3, NF X10-960-4, NF X10-970, NF X10-980, NF X10-999 ;

Vu la délibération de la Communauté de l'Auxerrois, en date du 26 janvier 2010 ;

Vu le rapport de l'hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique, relatif à l'instauration des périmètres de protection en date du 21 septembre 2014 ;

Vu les résultats de l'enquête publique qui s'est déroulée du 30 novembre 2015 au 5 janvier 2016 ;

Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur déposés le 3 février 2016 ;

Vu l'avis favorable émis par le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de l'Yonne en date du 17 mai 2016 ;

CONSIDERANT les besoins en eau destinée à la consommation humaine de la Communauté de l'Auxerrois énoncés à l'appui du dossier sont justifiés ;

CONSIDERANT la nécessité d'une mise en conformité avec la législation les installations de production et de distribution des eaux destinées à la consommation humaine sur la Communauté de l'Auxerrois ;

Sur la proposition de Madame la Secrétaire générale de la Préfecture de l'Yonne

ARRETE

ARTICLE 1 : ABROGATION DE L'ARRETE PREFECTORAL DU 25 MAI 1977

L'arrêté préfectoral n°36/77-Exp du 25 mai 1977 est révisé.

Chapitre 1: Déclaration d'Utilité Publique et Prélèvement de l'eau

ARTICLE 2 : DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

Sont déclarés d'utilité publique au bénéfice de la Communauté de l'Auxerrois :

- Les travaux réalisés en vue de la dérivation des eaux souterraines pour la consommation humaine à partir du champ captant du « Saulce », sis sur la commune d'ESCOLIVES SAINTE CAMILLE ;
- La création de nouveaux périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée, autour des ouvrages de captage et l'institution des servitudes associées pour assurer la protection des ouvrages et de la qualité de l'eau.

ARTICLE 4 : AUTORISATION DE PRELEVEMENT D'EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE

La Communauté de l'Auxerrois est autorisée à prélever et à dériver une partie des eaux souterraines au niveau du champ captant d'ESCOLIVES SAINTE CAMILLE, lieu-dit « Plaine du Saulce », dans les conditions fixées par le présent arrêté.

ARTICLE 5 : CARACTERISTIQUES ET LOCALISATION DES OUVRAGES

L'ensemble des ouvrages de captage et de pompage est situé sur la commune d'ESCOLIVES SAINTE CAMILLE, sur les parcelles cadastrées suivantes :

- Captages : forages F1 et F2 n° K 263 et 267 ;
- Gravière source : n° I 262, 957
- Gravière réceptrice : n° K 281, 282, 287

Les coordonnées topographiques Lambert 93 des forages sont :

- Plaine du Saulce F1 : X = 746.127 ; Y = 6.735.600 ; Z = 105,80 m (NGF)
- Plaine du Saulce F2 : X = 7460234 ; Y = 6.735.676 ; Z = 107 m (NGF)

Codes BSS des forages :

- Plaine du Saulce F1 : 04035X0031
- Plaine du Saulce F2 : 04035X0040

Masse d'eau exploitée : calcaires et marnes du Dogger-Jurassique supérieur du Nivernais-nord. Code européen : FRHG061.

ARTICLE 6 : CONDITIONS DE PRELEVEMENT

Les débits maximum d'exploitation autorisés sont :

- débit de prélèvement maximum instantané de 350 m³/h sur chaque ouvrage,
- débit de prélèvement maximum global journalier de 14.000 m³/j (7.000 m³/j pour chaque forage),
- débit de prélèvement maximum global annuel de 5.110.000 m³. (2.555.000 m³/an pour chaque forage)

Les installations doivent disposer d'un système de comptage permettant de vérifier en permanence ces valeurs conformément à l'article L.214-8 du Code de l'Environnement.

L'exploitant est tenu de conserver trois ans les dossiers correspondant à ces mesures et de les tenir à la disposition de l'autorité administrative.

Les résultats de ces mesures doivent être communiqués annuellement au service de la police de l'eau du département.

ARTICLE 7 : INDEMNISATIONS ET DROIT DES TIERS

Les indemnités qui peuvent être dues aux propriétaires des terrains ou aux occupants concernés par la mise en conformité des périmètres de protection sont fixées selon les règles applicables en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique. Les indemnités dues sont à la charge de la Communauté de l'Auxerrois.

ARTICLE 8 : PERIMETRES DE PROTECTION DU CAPTAGE

Des périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée sont établis autour des installations de captage et de réalimentation active de la nappe.

Ces périmètres s'étendent conformément aux indications du plan parcellaire joint au présent arrêté.

**ARTICLE 8.1 : DISPOSITIONS COMMUNES AUX PERIMETRES DE PROTECTION IMMEDIATE,
RAPPROCHEE ET ELOIGNEE**

I. Postérieurement à la date de publication du présent arrêté, tout propriétaire ou gestionnaire d'un terrain, d'une installation, d'une activité, d'un ouvrage ou d'une occupation du sol réglementé qui voudrait y apporter une modification, devra faire connaître son intention à l'Agence Régionale de Santé en précisant les caractéristiques de son projet et notamment celles qui risquent de porter atteinte directement ou indirectement à la qualité de l'eau ainsi que les dispositions prévues pour parer aux risques précités. Il aura à fournir tous les renseignements susceptibles de lui être demandés, en particulier l'avis d'un hydrogéologue agréé aux frais du pétitionnaire.

II. Toutes mesures devront être prises pour que la Communauté de l'Auxerrois et l'Agence Régionale de Santé soient avisées sans retard de tout accident entraînant le déversement de substances liquides ou solubles à l'intérieur des périmètres de protection, y compris sur les portions de voies de communication traversant ou jouxtant les périmètres de protection.

III. La création de tout nouveau captage destiné à l'alimentation en eau potable devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation au titre des Codes de l'Environnement et de la Santé Publique et d'une nouvelle déclaration d'utilité publique.

Les dispositions prévues dans les périmètres de protection n'annulent et ne remplacent pas d'autres dispositions qui pourraient être plus contraignantes dans les zones ou parties de zones considérées.

ARTICLE 8.2 : PERIMETRES DE PROTECTION IMMEDIATE

Les périmètres de protection immédiate sont constitués des parcelles cadastrées suivantes de la commune d'ESCOLIVES SAINTE CAMILLE :

- Captages : forages F1 et F2 n° K 263 et 267 ;
- Gravière source : n° I 262, 957 ;
- Gravière réceptrice : n° K 281, 282, 287.

Des servitudes sont instituées sur les terrains du périmètre de protection immédiate suivant les prescriptions mentionnées en annexe I du présent arrêté. La mise à jour des arrêtés préfectoraux des installations, activités et autres ouvrages soumis à autorisation sera effectuée au regard des servitudes afférentes aux périmètres de protection définies dans le présent arrêté.

Les terrains du périmètre de protection immédiate doivent être et demeurer la propriété de la Communauté de l'Auxerrois. Le cas échéant, conformément à l'article L1321-2 du code de la santé publique, il peut être dérogé à l'obligation d'acquérir le périmètre de protection immédiate par l'établissement d'une convention de gestion entre la ville d'Auxerre propriétaire et le Communauté de l'Auxerrois responsable du captage.

ARTICLE 8.3 : PERIMETRES DE PROTECTION RAPPROCHEE

Les périmètres de protection rapprochée sont constitués des parcelles cadastrées figurant en annexe du présent arrêté.

Des servitudes sont instituées sur les terrains du périmètre de protection rapprochée suivant les prescriptions mentionnées en annexe II du présent arrêté. La mise à jour des arrêtés préfectoraux des installations, activités et autres ouvrages soumis à autorisation est effectuée au regard des servitudes afférentes aux périmètres de protection définies dans le présent arrêté.

Pour les zones incluses tout ou partie dans les périmètres de protection rapprochés du champ captant de la Plaine du Saulce et également concernées par d'autres périmètres de

protection de captages d'alimentation en eau potable, la réglementation la plus contraignante s'applique.

ARTICLE 8.4 : PERIMETRE DE PROTECTION ELOIGNEE

Le périmètre de protection éloignée est délimité conformément à la cartographie au 1/25000 figurant en annexe du présent arrêté.

Des servitudes sont instituées sur les terrains du périmètre de protection éloignée suivant les prescriptions mentionnées en annexe du présent arrêté. La mise à jour des arrêtés préfectoraux des installations, activités et autres ouvrages soumis à autorisation sera effectuée au regard des servitudes afférentes aux périmètres de protection définies dans le présent arrêté.

Chapitre 2 : alimentation artificielle de la nappe alluviale

ARTICLE 9 : PROCEDE D'ALIMENTATION ARTIFICIELLE DE LA NAPPE ALLUVIALE

La Communauté de l'Auxerrois est autorisée au titre de l'article L.214-3 du code de l'environnement (Loi sur l'eau) à mettre en place un procédé d'alimentation artificielle de la nappe alluviale selon de principe suivant :

- Pompage de l'eau de la gravière source (parcelle cadastrale : n° I 262, 957), à raison des débits maximum suivants :
 - 100 m³/h ;
 - 2000 m³/j ;
 - 240.000 m³/an.
- A partir de l'eau pompée en gravière source, réalimentation de la gravière réceptrice située sur la parcelle cadastrale : n° K 281, 282, 287.

Les installations doivent disposer d'un système de comptage permettant de vérifier en permanence ces valeurs.

Le niveau piézométrique est enregistré en continu dans la nappe alluviale (piézomètre Pz B) et dans la nappe des calcaires (piézomètre Pz A). La situation des piézomètres figure en annexe.

Tout débordement de la gravière réceptrice induit par l'application de ce procédé est strictement interdit.

En cas d'arrêt définitif du procédé d'alimentation artificielle de la nappe alluviale, les ouvrages spécifiques à cette filière devront être retirés et le site devra être réhabilité de la manière suivante :

- Enlèvement des équipements électromécaniques,
- Résiliation du branchement électrique et enlèvement du câble d'alimentation,
- Comblement du regard ou sont installés les équipements électromécaniques.

Ces opérations doivent être réalisées dans les 2 mois qui suivent l'abandon définitif de cette filière.

ARTICLE 10 : ANALYSES DE LA QUALITE DE L'EAU - SUIVI QUALITATIF DU SYSTEME

Avant la mise en service des ouvrages d'alimentation artificielle de la nappe alluviale, la communauté de l'auxerrois doit faire effectuer sur les deux gravières une analyse de type RS conforme à la réglementation sanitaire en vigueur. La communauté de l'auxerrois doit informer l'autorité sanitaire au moins 15 jours en avance, de la première mise en service du procédé.

Au point de pompage de la gravière source, un suivi qualitatif de l'eau pompée est assuré de la manière suivante :

- Analyse en continu (ou au moins une mesure par jour) : conductivité, pH, oxygène dissous, température, turbidité et hydrocarbures totaux, COT (méthode UV) ;
- Analyses hebdomadaires : COT.

Au point de pompage de la gravière source, dans la gravière réceptrice et dans les forages, le suivi qualitatif est mis en place comme suit :

- Au moins une fois par semaine : fer, manganèse, toutes les formes de l'azote (NO₃, NO₂, NH₄).

Sur l'eau pompée à partir du champ captant, un suivi en continu des nitrates est mis en place (mesures au refoulement).

ARTICLE 11 : GESTION DES ALERTES

En cas de résultat non-conforme aux normes sanitaires relatives à l'eau potable ou de résultat inhabituel par rapport aux valeurs couramment observées, le dispositif d'alimentation artificielle est arrêté et des analyses de contrôles de la qualité de l'eau dans les gravières sont effectuées.

L'ARS est immédiatement prévenue de toute alerte survenue au cours du suivi.

ARTICLE 12 : BILAN DE FONCTIONNEMENT

Un bilan est adressé chaque année à l'ARS et à la police de l'eau afin de présenter et d'interpréter les données piézométriques, quantitatives et qualitatives enregistrées au cours de la campagne. Un ajustement de la gestion du procédé et des suivis doit être effectué, le cas échéant, pour l'année suivante.

Chapitre 3 : Traitement, Distribution de l'Eau et Autorisation

ARTICLE 13 : CARACTERISTIQUES DU SYSTEME D'ADDUCTION ET DES RESERVOIRS D'EAU

Le champ captant de la Plaine du Saulce, en complément des champs captant des Boisseaux et de la plaine des Isles, permet d'alimenter en eau les 17 communes suivantes : Auxerre, Augy, Appoigny, Bleigny-le-Carreau, Branches, Champs-sur-Yonne, Chevannes, Gurgy, Lindry, Monéteau, Montigny-la-Resle, Perrigny, Quenne, St-Georges-sur-Baulche, Vallan, Venoy, Villefargeau et Villeneuve-St-Salves.

Les caractéristiques principales du système de distribution sont les suivantes :

- 597 km de conduites,
- 27 réservoirs d'une capacité totale d'environ 30 000 m³,
- 13 surpresseurs,
- 3 accélérateurs,
- 8 relais de pompage,
- 11 points d'injection de chlore.

ARTICLE 14 : MODALITES DE TRAITEMENT ET DE DISTRIBUTION

La Communauté de l'Auxerrois est autorisée à traiter et à distribuer au public de l'eau destinée à l'alimentation humaine à partir du champ captant de la Plaine du Saulce dans le respect des modalités suivantes :

- le réseau de distribution et les réservoirs sont conçus et entretenus suivant les dispositions de la réglementation en vigueur,
- les eaux distribuées répondent aux conditions exigées par le code de la santé publique et ses textes d'application.

ARTICLE 15 : CONTROLE SANITAIRE DE LA QUALITE DE L'EAU

Le pétitionnaire doit se conformer en tous points au programme de contrôle réglementaire de la qualité de l'eau. Les frais d'analyses et de prélèvements sont à la charge de l'exploitant selon les modalités fixées par la réglementation en vigueur.

Les agents des services chargés de l'application du code de la santé publique ont libre accès aux installations de production et de distribution d'eau. Ces installations doivent permettre d'effectuer la prise d'échantillons dans de bonnes conditions au niveau du captage, en sortie de traitements et aux réservoirs.

L'exploitant est tenu de laisser le registre d'exploitation à la disposition des agents chargés de l'application du code de la santé publique.

ARTICLE 16 : EXPLOITATION – SURVEILLANCE

L'exploitant veille au bon fonctionnement des systèmes de production, de traitement et de distribution de l'eau et met en place une surveillance de la qualité de l'eau distribuée.

Tout incident ou accident intéressant les installations, de nature à porter atteinte à la qualité de l'eau distribuée, doit être déclaré à l'ARS dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

En cas de difficultés particulières ou de dépassements des exigences de qualité, l'exploitant prévient l'ARS dès qu'il en a connaissance. Dans ce cas, des analyses complémentaires sont demandées par l'ARS. Elles sont financées par la Communauté de l'Auxerrois.

Tout dépassement des limites et références de qualité sur le captage de la Plaine du Saulce doit faire l'objet d'une enquête pour en rechercher l'origine et ne pas engendrer de non-conformité dans le réseau. En cas de persistance de ces dépassements dans le réseau, l'autorisation d'utiliser l'eau peut être retirée.

L'exploitant adresse chaque année à l'ARS un bilan de fonctionnement du système de production et de distribution (surveillance et travaux) et indique, pour l'année suivante, les éventuelles modifications apportées au programme de surveillance.

L'exploitant s'assure de la présence permanente d'un résiduel de désinfectant en tout point du réseau. A cet effet, il dispose d'un matériel permettant la mesure de résiduel de chlore.

L'ensemble de ces mesures est consigné dans un carnet sanitaire mis à disposition des agents des services de l'ARS.

ARTICLE 17 : INFORMATION SUR LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE

L'ensemble des résultats d'analyse des prélèvements effectués au titre du contrôle sanitaire et les synthèses commentées que peut établir l'ARS sous la forme de bilans sanitaires de la situation pour une période déterminée sont portés à la connaissance du public selon les dispositions prévues par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 18 : MODIFICATIONS CONCERNANT LES INSTALLATIONS

Tout projet de modification du système actuel de production et de distribution de l'eau destinée à la consommation humaine de la Communauté de l'Auxerrois est déclaré à l'ARS, accompagné d'un dossier définissant les caractéristiques du projet.

La cessation définitive, ou pour une période supérieure à deux ans, de l'exploitation du captage ou son changement d'affectation, fait l'objet d'une déclaration auprès du préfet et de l'ARS dans le mois qui suit soit la cessation définitive, soit l'expiration du délai de deux ans, soit le changement d'affectation.

Chapitre 4 : Dispositions Diverses

ARTICLE 19 : RESPECT DE L'APPLICATION DU PRESENT ARRETE

Le bénéficiaire du présent acte de déclaration d'utilité publique et d'autorisation veille au respect de l'application de cet arrêté y compris des servitudes dans les périmètres de protection.

ARTICLE 20 : DELAI ET DUREE DE VALIDITE

Les installations, activités, dépôts, ouvrages et occupations du sol existants, ainsi que les travaux et aménagements décrits doivent satisfaire aux obligations du présent arrêté dans un délai maximum de 2 ans, sauf mention particulière précisée aux articles concernés. Les dispositions du présent arrêté demeurent applicables tant que le captage participe à l'approvisionnement en eau de la Communauté de l'Auxerrois dans les conditions fixées par celui-ci.

ARTICLE 21 : NOTIFICATIONS ET PUBLICITE DE L'ARRETE

Le présent arrêté est transmis au demandeur en vue de la mise en œuvre des dispositions de cet arrêté. Il est notifié **sans délai** aux propriétaires ou ayant droits des parcelles concernées par le périmètre de protection rapprochée.

Il doit être, sans délai :

- mis à disposition du public,
- affiché dans les mairies concernées pendant **une durée de deux mois**.

Par ailleurs, il doit être inséré dans les documents d'urbanisme dont la mise à jour doit être effective dans un **déla i maximum de 3 mois** après la date de signature de Monsieur le Préfet.

Le procès verbal de l'accomplissement des formalités d'affichage est dressé par les soins de la Communauté de l'Auxerrois.

Par ailleurs, il doit être inséré dans les documents d'urbanisme dont la mise à jour doit être effective dans un délai maximum de 3 mois après la date de signature de Monsieur le Préfet.

Le procès verbal de l'accomplissement des formalités d'affichage est dressé par les soins de la Communauté de l'Auxerrois.

Un extrait de cet arrêté est inséré, par les soins du Préfet et aux frais du bénéficiaire de l'autorisation, dans deux journaux locaux et régionaux.

Le maître d'ouvrage transmet à l'Agence Régionale de Santé dans un délai de 6 mois après la date de la signature de Monsieur le Préfet, une note sur l'accomplissement des formalités concernant la notification aux propriétaires des parcelles concernées par le périmètre de protection rapprochée, l'insertion de l'arrêté dans les documents d'urbanisme.

ARTICLE 22 : SANCTIONS APPLICABLES EN CAS DE NON-RESPECT DES DISPOSITIONS FIGURANT DANS LE PRESENT ARRETE

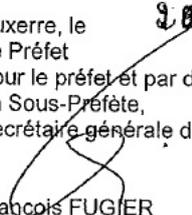
En application de l'article L.1324-3 du code de la santé publique, le fait de ne pas se conformer aux dispositions des actes portant déclaration d'utilité publique est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

En application de l'article L.1324-4 du code de la santé publique le fait de dégrader des ouvrages publics destinés à recevoir ou à conduire des eaux d'alimentation, de laisser introduire des matières susceptibles de nuire à la salubrité dans l'eau de source, des fontaines, des puits, des citernes, des conduites, des aqueducs, des réservoirs d'eau servant à l'alimentation publique est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende.

En application de l'article R 216-12 du code de l'environnement, est puni de l'amende prévue pour la contravention de la 5e classe le fait de réaliser un ouvrage, une installation, des travaux ou d'exercer une activité soumis à autorisation ou à déclaration sans se conformer au projet figurant dans le dossier déposé par le pétitionnaire ou le déclarant, au vu duquel la demande a été autorisée ou le récépissé délivré ainsi que le fait de ne pas prendre les mesures correctives ou compensatoires prévues par ce projet.

ARTICLE 23 : MESURES EXECUTOIRES

Le Préfet de l'Yonne, le Président du Conseil Départemental de l'Yonne, le Président de la Communauté de l'Auxerrois, les Maires des communes d'ESCOLIVES SAINTE CAMILLE et de VINCELLES, le directeur Général de l'Agence Régionale de Santé, le directeur départemental des Territoires, le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Yonne, et dont une ampliation sera tenue à la disposition du public dans chaque mairie intéressée.

Auxerre, le 28 SEP. 2016
Le Préfet
Pour le préfet et par délégation,
La Sous-Préfète,
Secrétaire générale de la préfecture

François FUGIER

Le présent arrêté peut être déféré au Tribunal administratif de Dijon (22, rue d'Assas – 21000 DIJON) :

- *en ce qui concerne la déclaration d'utilité publique, par toute personne ayant intérêt à agir, dans un délai de deux mois à compter de son affichage ;*
- *en ce qui concerne les servitudes d'utilité publique, par les propriétaires concernés, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ;*
- *en ce qui concerne l'autorisation délivrée au titre du code de l'environnement (art-L.214-1 à L.214-6, L.214-8, L.215-13) :*

- par le bénéficiaire, dans un délai de deux mois à compter de sa notification,

- par les tiers, dans un délai d'un an à compter de la publication ou de l'affichage de l'arrêté, ce délai étant le cas échéant prolongé jusqu'à la fin d'une période de 6 mois suivant la mise en activité de l'installation.

Toute personne peut également saisir, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent arrêté :

- *le Préfet de l'Yonne d'un recours gracieux,*
- *les ministres chargés de la santé et de l'environnement d'un recours hiérarchique.*

L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite. Un recours contentieux peut alors être déposé auprès du tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas dans le délai de deux mois à compter de la date du rejet implicite ou à compter de la date de réponse explicite de l'administration.

ANNEXE I :

Servitudes instituées dans les périmètres de protection immédiate

Périmètre de protection immédiate principal :

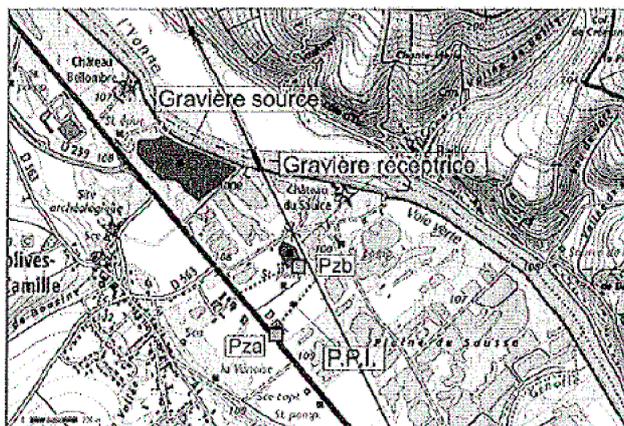
Il est constitué de la parcelle cadastrale n° K 263 et 267 de la commune d'ESCOLIVES SAINTE CAMILLE.

A l'intérieur de ce périmètre, l'entretien doit être régulier afin d'éviter la stagnation d'eau. Aucun produit chimique en dehors des produits liés à la désinfection des eaux, n'est employé ou stocké. L'herbe est entretenue par tontes mécaniques sans emploi ni d'engrais, ni de produits phytosanitaires. L'entretien du terrain ne peut être effectué que par le personnel autorisé par le bénéficiaire du présent arrêté.

Le périmètre est clos par un grillage d'une hauteur supérieure à 2 m.

Aucun véhicule ne pourra stationner, exception faite des véhicules autorisés par le service des eaux.

Le niveau des piézomètres PzA et PzB sera suivi au rythme d'une mesure journalière. Situation des piézomètres :



Localisation des piézomètres PzA et PzB

Dans ce périmètre, sont interdits tous dépôts, installations ou activités autres que ceux strictement nécessaires à l'exploitation et à l'entretien des points d'eau. Seuls les activités et aménagements liés à l'exploitation de la ressource en eau pour les besoins de la collectivité sont autorisés.

Ce périmètre doit être régulièrement entretenu et ce, sans utilisation d'herbicides ou autres pesticides. L'entretien du terrain ne peut être effectué que par le personnel autorisé par le bénéficiaire du présent arrêté.

Périmètre de protection immédiate de la gravière source :

Il est constitué de la parcelle cadastrale n° I 262, 957 de la commune d'ESCOLIVES SAINTE CAMILLE.

Il n'est pas obligatoire de clôturer les terrains concernés. Les haies denses autour du plan d'eau sont cependant maintenues :

L'entretien du plan d'eau ne doit utiliser aucun produit chimique (amendements calciques compris) et doit faire l'objet d'un plan de gestion définissant notamment le mode d'entretien des berges et des fonds.

Un bilan de cet entretien est transmis chaque année à l'ARS et la police de l'eau.

Périmètre de protection immédiate de la gravière réceptrice :

Il est constitué de la parcelle cadastrale n° K 281, 282, 287 de la commune d'ESCOLIVES SAINTE CAMILLE.

Le périmètre est clos par un grillage d'une hauteur supérieure à 2 m.

L'entretien du plan d'eau ne doit utiliser aucun produit chimique (amendements calciques compris) et doit faire l'objet d'un plan de gestion définissant notamment le mode d'entretien des berges et des fonds.

Un bilan de cet entretien est transmis chaque année à l'ARS et la police de l'eau.

ANNEXE II :

Servitudes instituées dans les périmètres de protection rapprochée

- Servitudes instituées dans le périmètre de protection rapprochée principal

A l'intérieur de ce périmètre de protection, sont interdits les dépôts, installations ou activités suivants :

- la création de forage ou de puits autres que pour l'alimentation en eau potable
- l'ouverture et l'exploitation de carrières ou de gravières
- l'ouverture d'excavations autres que celles destinées au passage de canalisations d'AEP et d'assainissement, à l'effacement des réseaux aériens (téléphone, électricité) ou à l'assainissement autonome
- le remblaiement des excavations existantes
- l'installation de dépôts d'ordures ménagères, d'immondices, de détritiques, de produits radioactifs et de tous produits ou matières susceptibles d'altérer la qualité des eaux
- l'établissement de toutes constructions, même provisoires, autres que celles nécessaires à l'exploitation et à l'entretien des points d'eau
- l'implantation de canalisations d'hydrocarbures liquides ou de tout autre produit liquide ou gazeux susceptible de porter directement ou indirectement atteinte à la qualité des eaux
- les installations de stockage d'eaux usées d'origine industrielle ou de tous produits chimiques autres que ceux cités en (1) , (2) , et (3)
- (2) le stockage de fumier ou d'engrais organiques autres que le traitement des boues de station d'épuration par filtres à roseaux étanches
- (2) le stockage de tous produits ou substances destinés à la lutte contre les ennemis des cultures
- (3) le stockage de matières fermentescibles destinées à l'alimentation du bétail
- l'épandage de lisiers, de boues de station d'épuration, de matières de vidange, de jus d'ensilage ou de toutes eaux usées brutes
- l'établissement d'étables ou de stabulations libres
- le pacage des animaux
- l'installation d'abreuvoirs ou d'abris destinés au bétail et autres animaux
- le drainage des terres agricoles
- le défrichement ou le déboisement en dehors de l'entretien des parcelles
- la destruction des haies
- la création d'étangs
- le camping (y compris camping sauvage) et le stationnement des caravanes et camping-cars
- la construction et la modification des voies de communication ainsi que leurs conditions d'utilisation
- la création d'activités artisanales, industrielles ou commerciales, même temporaires, susceptibles de générer des pollutions non domestiques
- la création de cimetières

- la création de tout ouvrage d'infiltration des eaux de ruissellement (sauf eaux de toitures)
- l'installation de toute installation classée pour la protection de l'environnement

A l'intérieur du périmètre de protection rapprochée, sont également réglementés les dépôts, installations ou activités suivants :

- Les anciens forages et piézomètres doivent être mis aux normes avec une dalle de propreté et une tête en acier ou rebouchés
- L'assainissement autonome doit être conçu par tertre d'infiltration, sauf avis contraire suite à une étude de sol
- Les nouvelles canalisations de transports d'eaux usées brutes ou épurées doivent avoir une double enveloppe. Les anciennes canalisations doivent avoir une double enveloppe lors de leur renouvellement
- (1) Les installations de stockage d'hydrocarbures existantes doivent être conformes aux textes en vigueur et déclarés en mairie. Toute nouvelle cuve est interdite.
- L'épandage d'engrais organique destiné à l'agriculture est autorisé sous réserve d'un bilan agronomique et de mesures de reliquats
- Le désherbage chimique des voiries est interdit
- Le désherbage chimique est interdit à moins de 10 m des rives des plans d'eau

- Servitudes instituées dans le périmètre de protection rapprochée de la gravière source

A l'intérieur de ce périmètre de protection, sont interdits les dépôts, installations ou activités suivants :

- la création de forage ou de puits autres que pour l'alimentation en eau potable
- l'ouverture et l'exploitation de carrières ou de gravières
- l'ouverture d'excavations autres que celles destinées au passage de canalisations d'AEP et d'assainissement, à l'effacement des réseaux aériens (téléphone, électricité) ou à l'assainissement autonome
- le remblaiement des excavations existantes
- l'installation de dépôts d'ordures ménagères, d'immondices, de détritiques, de produits radioactifs et de tous produits ou matières susceptibles d'altérer la qualité des eaux
- l'établissement de toutes constructions, même provisoires, autres que celles nécessaires à l'exploitation et à l'entretien des points d'eau
- l'implantation de canalisations d'hydrocarbures liquides ou de tout autre produit liquide ou gazeux susceptible de porter directement ou indirectement atteinte à la qualité des eaux
- les installations de stockage d'eaux usées d'origine industrielle ou de tous produits chimiques autres que ceux cités en (1), (2), et (3)
- (2) le stockage de fumier ou d'engrais organiques autres que le traitement des boues de station d'épuration par filtres à roseaux étanches
- (2) le stockage de tous produits ou substances destinés à la lutte contre les ennemis des cultures
- (3) le stockage de matières fermentescibles destinées à l'alimentation du bétail

- l'épandage de lisiers, de boues de station d'épuration, de matières de vidange, de jus d'ensilage ou de toutes eaux usées brutes
- L'épandage de tous produits destinés à la lutte contre les ennemis des cultures (produits phytosanitaires ou apparentés)
- l'établissement d'étables ou de stabulations libres
- le pacage des animaux
- l'installation d'abreuvoirs ou d'abris destinés au bétail et autres animaux
- le drainage des terres agricoles
- le défrichage ou le déboisement en dehors de l'entretien des parcelles
- la destruction des haies
- la création d'étangs
- le camping (y compris camping sauvage) et le stationnement des caravanes et camping-cars
- La construction et la modification des voies de communication ainsi que leurs conditions d'utilisation
- la création d'activités artisanales, industrielles ou commerciales, même temporaires, susceptibles de générer des pollutions non domestiques
- la création de cimetières
- la création de tout ouvrage d'infiltration des eaux de ruissellement (sauf eaux de toitures)
- l'installation de toute installation classée pour la protection de l'environnement

A l'intérieur du périmètre de protection rapprochée, sont également réglementés les dépôts, installations ou activités suivants :

- L'assainissement autonome doit être conçu par tertre d'infiltration, sauf avis contraire suite à une étude de sol
- Les nouvelles canalisations de transports d'eaux usées brutes ou épurées doivent avoir une double enveloppe. Les anciennes canalisations doivent avoir une double enveloppe lors de leur renouvellement
- (1) Les installations de stockage d'hydrocarbures existantes doivent être conformes aux textes en vigueur et déclarés en mairie. Toute nouvelle cuve est interdite
- L'épandage d'engrais organique destiné à l'agriculture est autorisé sous réserve d'un bilan agronomique et de mesures de reliquats

ANNEXE III :

Servitudes instituées dans le périmètre de protection éloignée

Tout incident survenu dans ce périmètre doit être signalé sans délai à la collectivité, à l'exploitant et à l'ARS.

La réglementation générale est appliquée de manière stricte (sans possibilité de dérogation).

ANNEXE IV :
Documents parcellaires

PLAN DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION

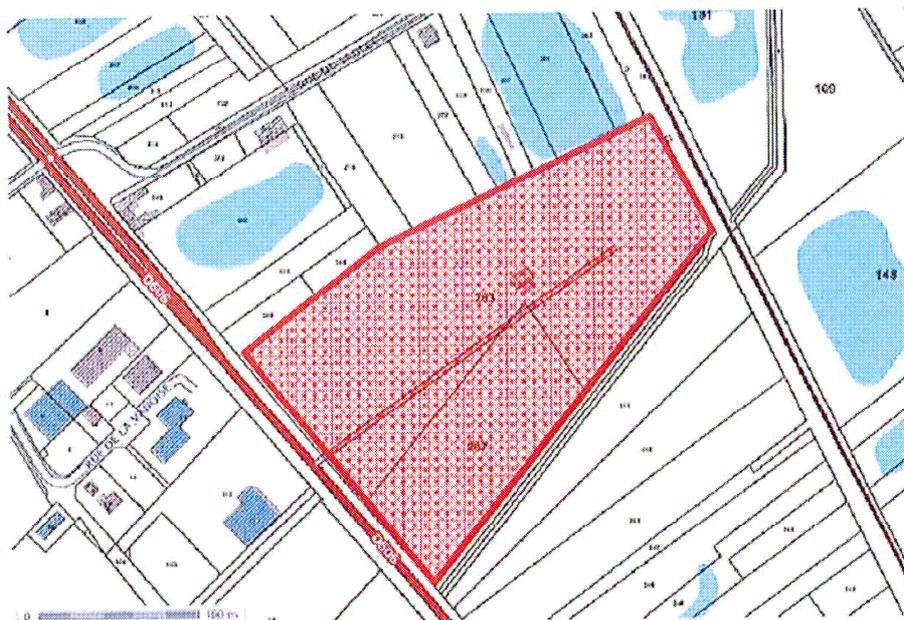


Figure 1 : PPI forages (source : Avis T. Gaillard – Aout 2014).

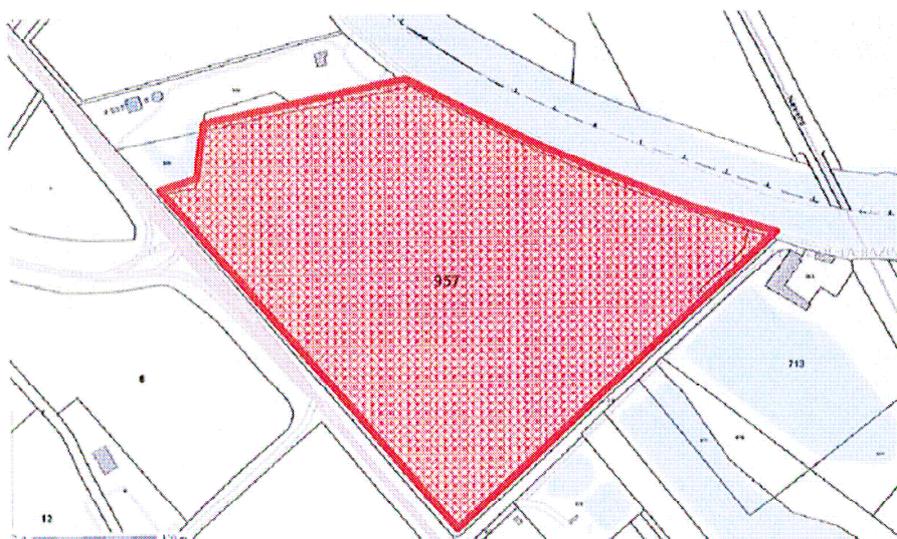


Figure 2 : PPI gravière source (source : Avis T. Gaillard – Aout 2014).

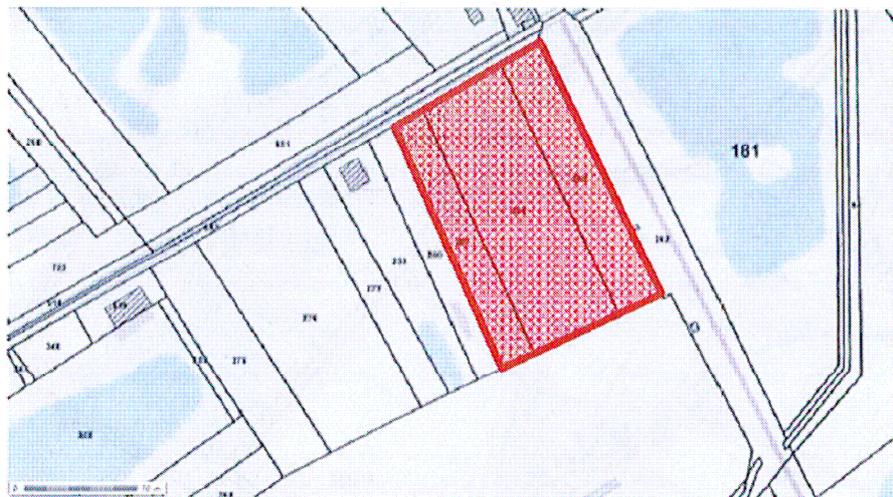


Figure 3 : PPI gravière réceptrice (source : Avis T. Gallard – Aout 2014).

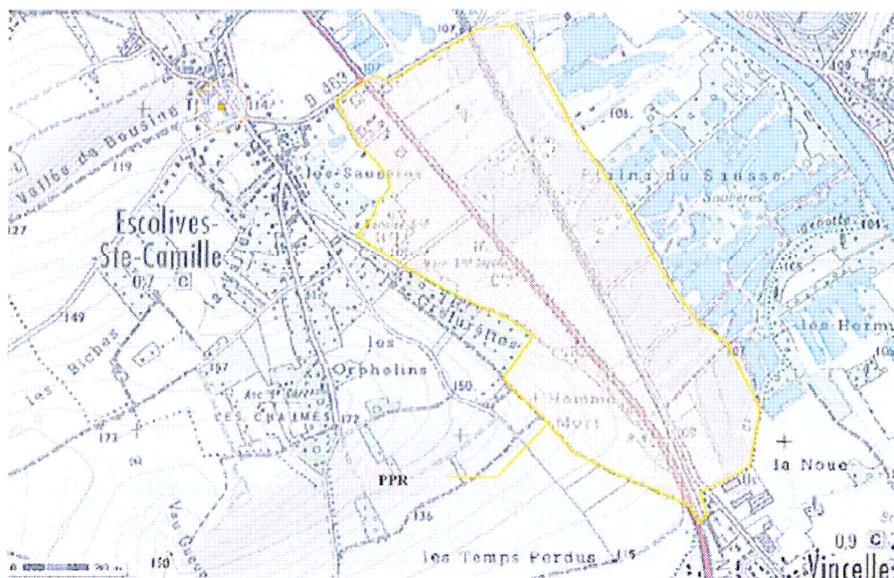


Figure 4: PPR forages (source : Avis T. Gallard – Aout 2014).



Figure 5: PPR gravière émettrice (source : Avis T. Gallard – Aout 2014).

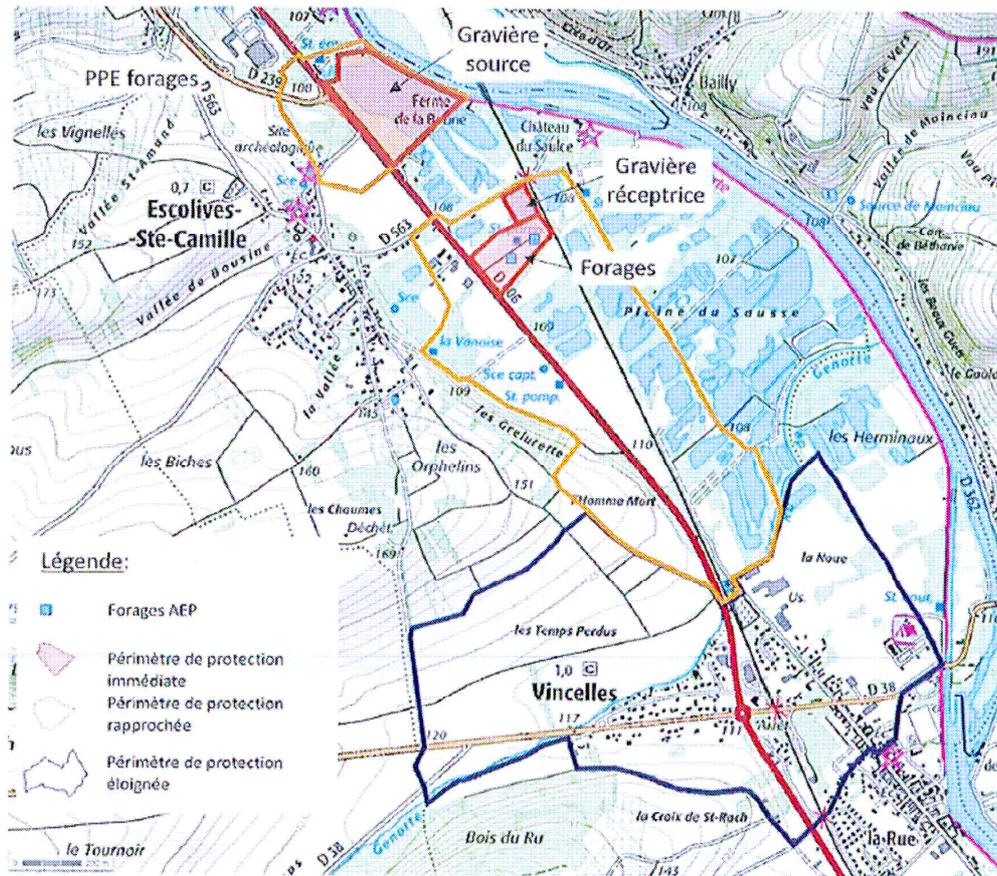


Figure 6 : tracé de l'ensemble des périmètres de protection.

Surfaces des périmètres de protection immédiate et rapprochée :

- Surface totale PPI forages : 4 ha 22 a 33 ca
- Surface totale PPI gravière source : 9 ha 68 a 16 ca
- Surface totale PPI gravière réceptrice : 1 ha 09 a 75 ca
- Surface totale PPR gravière source : 7 ha 94 a 59 ca
- Surface totale PPR forages/gravière réceptrice : 79 ha 88 a 12 ca

ÉTAT PARCELLAIRE

N° d'ordre au plan parcellaire	Forme	Superficie totale de la parcelle (ha et ca)	Superficie incluse ou exclue des parcelles cadastrales	Nature du bien	Localité	Région	Nom de la commune	Date de naissance	Libé de naissance	ARRON.	Code postal	Ville	
ESCOUVES, SECTION A2													
6	Rapproché grande parcellement	00 51 57		Propriétaire	Le Crévoit		Communauté de Communes d'Escouves Ste Camille					Escouves	ESCOUVES STE CAMILLE
7	Rapproché grande parcellement	00 84 13		Propriétaire	Les Verres		Département de France					Escouves	ALBIENNE
8	Rapproché grande parcellement	02 41 11		Propriétaire	Le Crévoit		Département de France					Escouves	ALBIENNE
ESCOUVES, SECTION A3													
52	Rapproché grande parcellement	02 58 53		Indivision	Champs du Beau		M. BAUDINET D'AMBOISEUR Marie Anne Marcel	Mme LAUDINET SPANOUCHE Hélène Marie Marguerite née D'AMBOISE	15/11/1914	1921	Escouves de Bellemeuse	83290	ESCOUVES STE CAMILLE
55	Rapproché grande parcellement	02 58 52		Indivision	Champs du Beau		Mme BAUDINET SPANOUCHE Hélène Marie Pompoise née D'AMBOISE	LAUDINET D'AMBOISEUR Marie	11/04/1913	Albiennaise	Escouves de Bellemeuse	83290	ESCOUVES STE CAMILLE
ESCOUVES, SECTION A4													
3	Rapproché	00 01 11		Propriétaire	La Grenouille		C.C.A.S ESCOUVES					Escouves	ESCOUVES STE CAMILLE

4	Rapproché	00 09 16		Propriétaire	La Grenouille		C.C.A.S ESCOUVES					Escouves	ESCOUVES STE CAMILLE
5	Rapproché	00 09 18		Propriétaire	Rue des Saules		Communauté de Communes d'Escouves Ste Camille					Escouves	ESCOUVES STE CAMILLE
145	Rapproché	00 09 12		Propriétaire	23 rue du Beau		Communauté de Communes d'Escouves Ste Camille					Escouves	ESCOUVES STE CAMILLE
159	Rapproché	00 00 90		Propriétaire	Les Saules		Communauté de Communes d'Escouves Ste Camille					Escouves	ESCOUVES STE CAMILLE
164	Rapproché	00 11 14		Propriétaire	La Grenouille		Communauté de Communes d'Escouves Ste Camille					Escouves	ESCOUVES STE CAMILLE
14	Rapproché	00 04 39		Propriétaire	La Grenouille		RUEL T304					Escouves	ESCOUVES STE CAMILLE
15	Rapproché	00 11 30		Propriétaire	La Grenouille		RUEL T304					Escouves	ESCOUVES STE CAMILLE
20	Rapproché	00 23 37		Indivision	Les Saules		M. BERNARD Jean Philippe Gilbert Lucien		17/03/1943	Escouves Ste Camille	15 Fermeaux des grains	83240	CHERRANDES
30	Rapproché	00 01 72		Propriétaire/Succession	Les Saules		M. BERNARD Michel François	Mme BERNARD Marguerite née TROUBAUD	16/02/1916	Escouves Ste Camille	11 rue des Saules	83290	ESCOUVES STE CAMILLE
37	Rapproché	00 06 48		Propriétaire/Succession	Les Saules		M. BERNARD Michel François	Mme BERNARD Marguerite née TROUBAUD	16/02/1916	Escouves Ste Camille	11 rue des Saules	83290	ESCOUVES STE CAMILLE

28	Rapproché	000930		Propriétaire	Les Saules	M. ELIENNE Michel François	Mme BERNARD Monique née Yvonne	16/12/1935	Ecoles Ste Camille	11 rue des orphelins	93300	ESCOLVES STE CAMILLE
19	Rapproché	010217		Propriétaire	La Grenouille	M. BERNARD Michel François	Mme BERNARD Monique née Yvonne	16/12/1935	Ecoles Ste Camille	15 rue des orphelins	93300	ESCOLVES STE CAMILLE
302	Rapproché	001000		Propriétaire	22 rue du Beau	M. BONNET Claude Jacques		31/05/1947	Ecoles Ste Camille	22 rue de Alfred Balmeuse	93200	ST OLOU
368	Rapproché	003045		Propriétaire	22 rue du Beau	M. BONNET Claude Jacques		24/03/1947	Ecoles Ste Camille	22 rue de Alfred Balmeuse	93200	ST OLOU
26	Rapproché	000934		Propriétaire	Les Saules	M. DONDORRE Paul		?	?	?	93300	ESCOLVES STE CAMILLE
153	Rapproché	000745		Indivision	18 rue du Beau	M. DONDORRE Stéphane Guy	Mme DONDORRE Christiane née Schick	21/03/1964	Monsieur	18 rue du Beau	93300	ESCOLVES STE CAMILLE
31	Rapproché	010325		Indivision	La Grenouille	M. GERBER Alain	Mme GERBER Martine née Eugénie	25/07/1951	Assuré	32 route de Sully	93300	VINCLOTTES
33	Rapproché	003305		Indivision	La Grenouille	M. GERBER Alain	Mme GERBER Martine née Eugénie	25/07/1951	Assuré	32 route de Sully	93300	VINCLOTTES
18	Rapproché	000701		Indivision	La Grenouille	M. GIARD Christophe Laurent Luc		10/03/1960	Ecoles Ste Camille	16 Grande Rue	93300	ESCOLVES STE CAMILLE
21	Rapproché	001147		Indivision	Les Saules	M. GIARD Christophe Laurent Luc		10/03/1960	Ecoles Ste Camille	16 Grande Rue	93300	ESCOLVES STE CAMILLE

22	Rapproché	001475		Indivision	Les Saules	M. GIARD Christophe Laurent Luc		10/03/1960	Ecoles Ste Camille	16 Grande Rue	93300	ESCOLVES STE CAMILLE
25	Rapproché	000965		Indivision	Les Saules	M. GIARD Christophe Laurent Luc		10/03/1960	Ecoles Ste Camille	16 Grande Rue	93300	ESCOLVES STE CAMILLE
28	Rapproché	000370		Indivision	Les Saules	M. GIARD Christophe Laurent Luc		10/03/1960	Ecoles Ste Camille	16 Grande Rue	93300	ESCOLVES STE CAMILLE
29	Rapproché	001433		Indivision	Les Saules	M. GIARD Christophe Laurent Luc		10/03/1960	Ecoles Ste Camille	16 Grande Rue	93300	ESCOLVES STE CAMILLE
30	Rapproché	001282		Indivision	Les Saules	M. GIARD Christophe Laurent Luc		10/03/1960	Ecoles Ste Camille	16 Grande Rue	93300	ESCOLVES STE CAMILLE
31	Rapproché	001438		Indivision	Les Saules	M. GIARD Christophe Laurent Luc		10/03/1960	Ecoles Ste Camille	16 Grande Rue	93300	ESCOLVES STE CAMILLE
16	Rapproché	001765		Indivision	La Grenouille	M. GIARD Denis Raymond Charles		20/04/1959	Ecoles	14 promenade Marat	93300	NEYSURSENE
21	Rapproché	001147		Indivision	Les Saules	M. GIARD Denis Raymond Charles		20/04/1959	Ecoles	14 promenade Marat	93300	NEYSURSENE
32	Rapproché	001475		Indivision	Les Saules	M. GIARD Denis Raymond Charles		20/04/1959	Ecoles	14 promenade Marat	93300	NEYSURSENE
25	Rapproché	000965		Indivision	Les Saules	M. GIARD Denis Raymond Charles		20/04/1959	Ecoles	14 promenade Marat	93300	NEYSURSENE

28	Rapproché	000976		Indivision	Les Saules	M. GRAND Denis Raymond Charles		20/04/1954	Escaliers	14 promenade Marat	94200	IVRY SUR SEINE
29	Rapproché	012432		Indivision	Les Saules	M. GRAND Denis Raymond Charles		20/04/1954	Escaliers	14 promenade Marat	94200	IVRY SUR SEINE
30	Rapproché	000233		Indivision	Les Saules	M. GRAND Denis Raymond Charles		20/04/1954	Escaliers	14 promenade Marat	94200	IVRY SUR SEINE
31	Rapproché	003455		Indivision	Les Saules	M. GRAND Denis Raymond Charles		20/04/1954	Escaliers	14 promenade Marat	94200	IVRY SUR SEINE
18	Rapproché	008783		Indivision	La Grange de	M. GRAND Françoise Marie Robert		12/12/1954	Escaliers	5 rue des plantes	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
21	Rapproché	003197		Indivision	Les Saules	M. GRAND Françoise Marie Robert		12/12/1954	Escaliers	5 rue des plantes	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
21	Rapproché	001435		Indivision	Les Saules	M. GRAND Françoise Marie Robert		12/12/1954	Escaliers	5 rue des plantes	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
25	Rapproché	020683		Indivision	Les Saules	M. GRAND Françoise Marie Robert		12/12/1954	Escaliers	5 rue des plantes	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
28	Rapproché	009176		Indivision	Les Saules	M. GRAND Françoise Marie Robert		12/12/1954	Escaliers	5 rue des plantes	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
22	Rapproché	012453		Indivision	Les Saules	M. GRAND Françoise Marie Robert		12/12/1954	Escaliers	5 rue des plantes	89200	ESCOUVES STE CAMILLE

30	Rapproché	000130		Indivision	Les Saules	M. GRAND Françoise Marie Robert		12/12/1954	Escaliers	5 rue des plantes	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
33	Rapproché	002458		Indivision	Les Saules	M. GRAND Françoise Marie Robert		12/12/1954	Escaliers	5 rue des plantes	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
18	Rapproché	008783		Indivision	La Grange de	M. GRAND Paul Ernest Gilbert		02/08/1951	Escaliers	1 chemin de ronde	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
21	Rapproché	003187		Indivision	Les Saules	M. GRAND Paul Ernest Gilbert		02/08/1951	Escaliers	1 chemin de ronde	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
22	Rapproché	001435		Indivision	Les Saules	M. GRAND Paul Ernest Gilbert		02/08/1951	Escaliers	1 chemin de ronde	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
25	Rapproché	000951		Indivision	Les Saules	M. GRAND Paul Ernest Gilbert		02/08/1951	Escaliers	1 chemin de ronde	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
28	Rapproché	000378		Indivision	Les Saules	M. GRAND Paul Ernest Gilbert		02/08/1951	Escaliers	1 chemin de ronde	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
29	Rapproché	011459		Indivision	Les Saules	M. GRAND Paul Ernest Gilbert		02/08/1951	Escaliers	1 chemin de ronde	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
30	Rapproché	000130		Indivision	Les Saules	M. GRAND Paul Ernest Gilbert		02/08/1951	Escaliers	1 chemin de ronde	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
33	Rapproché	002458		Indivision	Les Saules	M. GRAND Paul Ernest Gilbert		02/08/1951	Escaliers	1 chemin de ronde	89200	ESCOUVES STE CAMILLE

6	Rapproché	003149		Propriétaire	Rue des Saules	M. HEROUAN André Georges Rémy		05/05/1954	Les	33 Rue Bayard - Arrond. de Valenciennes	89380	ÉCOLES STE CAMILLE
14	Rapproché	000185		Propriétaire	Les Saules	M. LAFITE Edouard		?	?	?	82290	VINCELLES
16	Rapproché	003311		Propriétaire	La Grenouille	M. FICHON Bernard		06/04/1946	Propriétaire	3 rue de Vézelay	81400	SABARDES
18	Rapproché	000173		Indivision	Les Saules	M. TROUSSEAU Bernard Auguste Raymond	Mme TROUSSEAU Madeleine Louise née Rousseau	11/06/1914	Grady	37 Grande Rue	89200	VANCIÈRES
18	Rapproché	000472		Indivision	Les Saules	M. TROUSSEAU Raymond		08/10/1918	Le Fermier sur BIGNIE	5 rue des Charbonniers	76300	VISSÉ
31	Rapproché	000173		Indivision	Les Saules	M. TROUSSEAU Raymond		05/07/1917	36 Rue des Forêts	2 rue des Récollets	89200	ÉCOLES STE CAMILLE
18	Rapproché	000753		Indivision	La Grenouille	Mlle GRAND Marie Alice Hugette Jeanne		15/01/1950	Écoles	6 rue Campen - App. 53	89000	AUXERRE
21	Rapproché	000187		Indivision	Les Saules	Mlle GRAND Marie Alice Hugette Jeanne		15/01/1950	Écoles	6 rue Campen - App. 53	89000	AUXERRE
21	Rapproché	001475		Indivision	Les Saules	Mlle GRAND Marie Alice Hugette Jeanne		15/01/1950	Écoles	6 rue Campen - App. 53	89000	AUXERRE
25	Rapproché	000963		Indivision	Les Saules	Mlle GRAND Marie Alice Hugette Jeanne		15/01/1950	Écoles	6 rue Campen - App. 53	89000	AUXERRE

18	Rapproché	000186		Indivision	Les Saules	Mlle GRAND Marie Alice Hugette Jeanne		15/01/1950	Écoles	6 rue Campen - App. 53	89000	AUXERRE
26	Rapproché	001493		Indivision	Les Saules	Mlle GRAND Marie Alice Hugette Jeanne		15/01/1950	Écoles	6 rue Campen - App. 53	89000	AUXERRE
30	Rapproché	000290		Indivision	Les Saules	Mlle GRAND Marie Alice Hugette Jeanne		15/01/1950	Écoles	6 rue Campen - App. 53	89000	AUXERRE
32	Rapproché	001458		Indivision	Les Saules	Mlle GRAND Marie Alice Hugette Jeanne		15/01/1950	Écoles	6 rue Campen - App. 53	89000	AUXERRE
31	Rapproché	000173		Indivision	Les Saules	Mlle TROUSSEAU Marie		20/06/1912	Chambray sur Marais	3 rue de Bruchet	02100	VILLEURVAINE
20	Rapproché	002137		Usufruitier	Les Saules	Mme BERNARD Marthe Marie Thérèse	BERNARD	30/07/1918	St Cyr les Colons	Cité 28 - 11 rue des églises	89200	ÉCOLES STE CAMILLE
13	Rapproché	000172		Propriétaire/Indivision	Les Saules	Mme BERNARD Marthe Marie Thérèse	BERNARD Michel	03/07/1919	St Cyr les Colons	Cité 23 - 11 rue des églises	89200	ÉCOLES STE CAMILLE
27	Rapproché	000643		Propriétaire/Indivision	Les Saules	Mme BERNARD Marthe Marie Thérèse	BERNARD Michel	30/07/1918	St Cyr les Colons	Cité 23 - 11 rue des églises	89200	ÉCOLES STE CAMILLE
23	Rapproché	000850		Propriétaire/Indivision	Les Saules	Mme BERNARD Marthe Marie Thérèse	BERNARD Michel	30/07/1918	St Cyr les Colons	Cité 23 - 11 rue des églises	89200	ÉCOLES STE CAMILLE
10	Rapproché	010787		Propriétaire/Indivision	La Grenouille	Mme BERNARD Marthe Marie Thérèse	BERNARD Michel	30/07/1918	St Cyr les Colons	Cité 23 - 11 rue des églises	89200	ÉCOLES STE CAMILLE

145	Rapproché	00 07 45		Indivision	34 rue du Buis	Mme DONOYEN Christine née Sédick	DONOYEN Stéphane	10/06/1955	Acierne	38 rue du Buis	80280	ESCOUVES STE CAMILLE
11	Rapproché	00 03 23		Indivision	La Grenouille	Mme GERBER Martine née Bouquet	GERBER Alain	24/03/1954	Acierne	23 rue de Baÿ	80280	VINCIGUETTES
12	Rapproché	00 12 00		Indivision	La Grenouille	Mme GERBER Martine née Bouquet	GERBER Alain	24/03/1954	Acierne	23 rue de Baÿ	80280	VINCIGUETTES
14	Rapproché	00 87 43		Usufruitier	La Grenouille	Mme GIRARD Marie Rose Jeanne Aimée née Bonnet	GIRARD	21/04/1913	Bazennes	18 Grande Rue	80280	ESCOUVES STE CAMILLE
15	Rapproché	00 11 47		Usufruitier	Les Saules	Mme GIRARD Marie Rose Jeanne Aimée née Bonnet	GIRARD	21/04/1913	Bazennes	18 Grande Rue	80280	ESCOUVES STE CAMILLE
12	Rapproché	00 14 25		Usufruitier	Les Saules	Mme GIRARD Marie Rose Jeanne Aimée née Bonnet	GIRARD	21/04/1913	Bazennes	18 Grande Rue	80280	ESCOUVES STE CAMILLE
15	Rapproché	00 05 13		Usufruitier	Les Saules	Mme GIRARD Marie Rose Jeanne Aimée née Bonnet	GIRARD	21/04/1913	Bazennes	18 Grande Rue	80280	ESCOUVES STE CAMILLE
28	Rapproché	00 01 76		Usufruitier	Les Saules	Mme GIRARD Marie Rose Jeanne Aimée née Bonnet	GIRARD	21/04/1913	Bazennes	18 Grande Rue	80280	ESCOUVES STE CAMILLE
29	Rapproché	01 24 50		Usufruitier	Les Saules	Mme GIRARD Marie Rose Jeanne Aimée née Bonnet	GIRARD	21/04/1913	Bazennes	18 Grande Rue	80280	ESCOUVES STE CAMILLE
30	Rapproché	00 01 30		Usufruitier	Les Saules	Mme GIRARD Marie Rose Jeanne Aimée née Bonnet	GIRARD	21/04/1913	Bazennes	18 Grande Rue	80280	ESCOUVES STE CAMILLE

33	Rapproché	00 24 58		Usufruitier	Les Saules	Mme GIRARD Marie Rose Jeanne Aimée née Bonnet	GIRARD	21/04/1913	Bazennes	18 Grande Rue	80280	ESCOUVES STE CAMILLE
2	Rapproché	00 45 30		Propriétaire	La Grenouille	Mme LECHOT Genevieve née Hocquin	LECHOT Roger	01/01/1945	Noyelles sur Oise	Cité 20 - 6 rue du Buis	80280	ESCOUVES STE CAMILLE
30	Rapproché	00 15 37		Indivision	Les Saules	Mme MARTEL Genevieve Camille née Lafite née Bonnet	MARTEL Jean Marie	19/04/1900	ESCOUVES STE CAMILLE	Colombelle - 14 rue	80280	MONTCAVIA PRESLE
31	Rapproché	00 01 31		Indivision	Les Saules	Mme PROUST Genevieve Louise née Rousseau	PROUST Edouard	06/09/1918	Esquives	27 Grande Rue	80280	VINCIGUETTES
153	Rapproché	00 58 00		Propriétaire	Deux des Saules	SOISSA				1272 route de Gémelles	80140	LAURE
153	Rapproché	00 19 03		Propriétaire	La Grenouille	SOISSA				1272 route de Gémelles	80140	LAURE
155	Rapproché	03 00 12		Propriétaire	La Grenouille	SOISSA				1272 route de Gémelles	80140	LAURE
11	Rapproché	00 30 20		Propriétaire	Croix de la Vierge	SOISSA PASCAL				10 rue Duval	80000	AUXERRE
114	Rapproché	03 01 33		Propriétaire	La Grenouille	SOISSA PASCAL				10 rue Duval	80000	AUXERRE
3	Rapproché	00 08 10		Propriétaire	Rue des Saules	SOISSA PASCAL				10 rue de la Fontaine des Roches	80600	MENY SUR YONNE

9	Rapproché	00 07 07		Propriétaire	Rue des Fauves	SCIEUS MASSISQS				17 rue du haut des Roches	81600	MERYS SUR YONNE
ESCOLIVES, SECTION I												
954	Rapproché grande préliminaire	00 18 16		Propriétaire	Les Prés nouveaux	Communauté de Communes d'Escovles Ste Camille				Mairie	81250	ESCOLIVES STE CAMILLE
956	Rapproché grande préliminaire	00 22 89		Propriétaire	Les Prés nouveaux	Communauté de Communes d'Escovles Ste Camille				Mairie	81190	ESCOLIVES STE CAMILLE
282	Immédiat	00 39 20		Indivision	Terres de la Baie	M. DEMETS Aniane Théophile	Mme DEMETS Lydie Lucienne née Debier	01/06/1935	St Maurice sur Arlyre	2 route de Touzac	82130	CHAMPS SUR YONNE
955	Rapproché	00 34 43		Propriétaire	Les prés nouveaux	Mme BAILLY Nicole Martine née Sorbac	BAILLY	04/07/1930	Paris	5 Quai d'Arjou	75004	PARIS
957	Immédiat	00 57 54		Propriétaire	Les prés nouveaux	Mme BAILLY Nicole Martine née Sorbac	BAILLY	04/07/1930	Paris	5 Quai d'Arjou	75004	PARIS
282	Immédiat	00 10 20		Indivision	Terres de la Baie	Mme DEMETS Lydie Lucienne née Debier	DEMETIS Aniane	04/02/1940	St Maurice sur Arlyre	2 route de Touzac	82130	CHAMPS SUR YONNE
ESCOLIVES, SECTION II												
217	Rapproché	00 19 81		Propriétaire	Place du Saule	Communauté de Communes d'Auzerre				Mairie - Place de l'Église de Ville	81000	AUZERRE

251	Rapproché	00 02 11		Propriétaire	Place du Saule	Communauté de Communes d'Auzerre						
252	Rapproché	01 05 37		Propriétaire	Place du Saule	Communauté de Communes d'Auzerre						
253	Rapproché	00 11 58		Propriétaire	Place du Saule	Communauté de Communes d'Auzerre						
210	Immédiat	03 35 13		Propriétaire	Place du Saule	Communauté de Communes d'Auzerre						
217	Immédiat	01 07 10		Propriétaire	Place du Saule	Communauté de Communes d'Auzerre						
209	Rapproché	01 33 97		Propriétaire	Place du Saule	Communauté de Communes d'Auzerre						
268	Rapproché	00 08 15		Propriétaire	La Corne	Communauté de Communes d'Escovles Ste Camille				Mairie	82220	ESCOLIVES STE CAMILLE
209	Rapproché	00 18 35		Propriétaire	La Corne	Communauté de Communes d'Escovles Ste Camille				Mairie	81240	ESCOLIVES STE CAMILLE
227	Rapproché	00 19 45		Propriétaire	La Corne	Communauté de Communes d'Escovles Ste Camille				Mairie	81240	ESCOLIVES STE CAMILLE
334	Rapproché	00 11 00		Propriétaire	La Corne	Communauté de Communes d'Escovles Ste Camille				Mairie	82230	ESCOLIVES STE CAMILLE

355	Rapproché	00 03 51		Propriétaire	La Combe	Communauté de Communes d'Esclapart St-Camille				Mairie	83289	ESCLAPART STE CAMILLE
357	Rapproché	00 00 81		Propriétaire	La Combe	Communauté de Communes d'Esclapart St-Camille				Mairie	83290	ESCLAPART STE CAMILLE
363	Rapproché	00 18 80		Propriétaire	Plaine du Saix	EPIC SMOF				2 Place aux Herbes	83320	ST DENIS LA PLAINE
364	Rapproché	00 11 00		Gérant Mandataire Gestionnaire	Plaine du Saix	EPIC SMOF				9 rue Jean Philippe Rassembleur	83319	ST DENIS CEDER
385	Rapproché	00 03 50		Propriétaire	Plaine du Saix	EPIC SMOF				2 Place aux Herbes	83319	ST DENIS LA PLAINE
386	Rapproché	00 01 50		Gérant Mandataire Gestionnaire	Plaine du Saix	EPIC SMOF				9 rue Jean Philippe Rassembleur	83311	ST DENIS CEDER
392	Rapproché	00 03 70		Propriétaire	La Combe	EPIC SMOF				2 Place aux Herbes	83310	ST DENIS LA PLAINE
393	Rapproché	00 03 70		Gérant Mandataire Gestionnaire	La Combe	EPIC SMOF				9 rue Jean Philippe Rassembleur	83312	ST DENIS CEDER
394	Rapproché	02 29 75		Propriétaire	Plaine du Saix	EPIC SMOF				2 Place aux Herbes	83310	ST DENIS LA PLAINE
395	Rapproché	02 29 85		Gérant Mandataire Gestionnaire	Plaine du Saix	EPIC SMOF				9 rue Jean Philippe Rassembleur	83312	ST DENIS CEDER

342	Rapproché	01 00 84		Indivision	La Combe	M. BAPTISTA Augusto	Mme BAPTISTA Maria Luca + Escobar	07/04/1941	Portugal	13 Rue de la Chaux	83280	AUSY
344	Rapproché	00 06 16		Indivision	La Combe	M. BAPTISTA Augusto	Mme BAPTISTA Maria Luca + Escobar	07/04/1941	Portugal	13 Rue de la Chaux	83280	AUSY
346	Rapproché	00 31 10		Indivision	Plaine du Saix	M. EDUARDO Jean Philippe Gilbert Lucien		27/02/1952	Esclapart Combe	25 Promenade des grilles	83280	CHEVANNES
355	Rapproché	00 17 10		Indivision	Plaine du Saix	M. BENOIST Jean Philippe Gilbert Lucien		27/02/1952	Esclapart Combe	25 Promenade des grilles	83280	CHEVANNES
361	Rapproché	00 03 55		Propriétaire	Plaine du Saix	M. GARNIER Michel Jean		02/07/1934	Autriche	21 rue Henri Rogier	92500	BOUL MAMMIGNON
358	Rapproché	00 06 17		Propriétaire	La Combe	M. DA SILVA Antonio		08/03/1958	Portugal	2 rue Agrippine	83560	COGNAC LA VASSEUSE
376	Rapproché	00 18 31		Indivision	La Combe	M. DEMESS Antoine Théophile	Mme DEMESS Lydie Lucienne + Delezi	01/06/1935	St Maurice Aveyron	2 Rue de Toussaint	83290	CHEVANNES SUR YONNE
368	Rapproché	00 09 45		Indivision	La Combe	M. DEROUAR Jean Philippe	Mme DEROUAR Myriam Dominique + de Cort	05/12/1955	Roubaix	18 rue Drouaire - Esc. B	75009	PARIS
365	Rapproché	03 27 27		Indivision	La Combe	M. DEROUAR Bertrand Philippe	Mme DEROUAR Myriam Dominique + de Cort	05/12/1955	Roubaix	18 rue Drouaire - Esc. B	75009	PARIS
365	Rapproché	03 27 27		Indivision	La Combe	M. DEROUAR Bertrand Philippe	Mme DEROUAR Myriam Dominique + de Cort	05/12/1955	Roubaix	18 rue Drouaire - Esc. B	75009	PARIS

317	Rapproché	00 31 94		Propriétaire	Plaine du Saïce	M. DROHIER Philippe		30/05/1950	Alzonne	Trive de Clamant	89300	VINCIBLES
321	Rapproché	00 81 83		Propriétaire	Plaine du Saïce	M. LOUON Benoît et M. EGUENOT Pascal		2	7	La Cour Berle	89300	ESCOUVES STE CAMILLE
326	Rapproché	00 19 70		Ne Propriétaire	Plaine du Saïce	M. FOURNAT Jean Paul André	Mme FOURNAT Marise Antoinette Debar	10/12/1943		Escouves Ste Camille	89 8 Grande Rue	VINCIBLES
350	Rapproché	00 89 91		Ne Propriétaire	Plaine du Saïce	M. FOURNAT Jean Paul André	Mme FOURNAT Marise Antoinette Debar	10/12/1943		Escouves Ste Camille	89 8 Grande Rue	VINCIBLES
327	Rapproché	01 07 26		Indivision	Plaine du Saïce	M. FOURNAT Jean Paul André	Mme FOURNAT Marise Antoinette Debar	10/12/1943		Escouves Ste Camille	89 8 Grande Rue	VINCIBLES
329	Rapproché	03 07 33		Indivision	Plaine du Saïce	M. FOURNAT Jean Paul André	Mme FOURNAT Marise Antoinette Debar	10/12/1943		Escouves Ste Camille	89 8 Grande Rue	VINCIBLES
324	Rapproché	00 18 70		Indivision	Plaine du Saïce	M. FOURNAT Paul Henri		08/02/1921	Vincelles	89 8 Grande Rue	89300	VINCIBLES
318	Rapproché	00 39 91		Indivision	Plaine du Saïce	M. FOURNAT Paul Henri		08/02/1921	Vincelles	89 8 Grande Rue	89300	VINCIBLES
315	Rapproché	01 39 83		Indivision	Plaine du Saïce	M. FOURNELON Michel		05/02/1950	Sers	8 Grande rue	89300	ESCOUVES STE CAMILLE
316	Rapproché	01 87 51		Indivision	Plaine du Saïce	M. FOURNELON Michel		05/02/1950	Sers	8 Grande rue	89300	ESCOUVES STE CAMILLE

306	Rapproché	00 10 80		Indivision	1 Pre Nationale	M. CHAILAND Henry René Luc	Mme CHAILAND Françoise Marie Mathieu	18/12/1957	Alzonne	1 Pre Nationale	89300	ESCOUVES STE CAMILLE
143	Rapproché	00 02 90		Propriétaire	Plaine du Saïce	M. GAUTHIER Franck Serge		11/09/1968	Marselle	Anc. Maison Grande Berrière - Rue	89300	ESCOUVES STE CAMILLE
150	Rapproché	00 13 90		Propriétaire	Plaine du Saïce	M. GAUTHIER Franck Serge		11/09/1968	Marselle	Anc. Maison Grande Berrière - Rue	89300	ESCOUVES STE CAMILLE
308	Rapproché	00 00 44		Propriétaire	Plaine du Saïce	M. GAUTHIER Franck Serge		11/09/1968	Marselle	Anc. Maison Grande Berrière - Rue	89300	ESCOUVES STE CAMILLE
222	Rapproché	00 11 50		Propriétaire	Plaine du Saïce	M. GAUTHIER Henri		7	7	7	89300	SERS
377	Rapproché	00 03 85		Propriétaire	Plaine du Saïce	M. GUILLET Fernand		7	7	7	89300	ESCOUVES STE CAMILLE
211	Invendable	00 40 30		Indivision	La Corne	M. GRANDAUBERT Jean		11/06/1973	Alzonne	Cdex 11 - Zone de Elgise	89300	ESCOUVES STE CAMILLE
212	Invendable	00 41 00		Indivision	La Corne	M. GRANDAUBERT Jean		11/06/1973	Alzonne	Cdex 11 - Zone de Elgise	89300	ESCOUVES STE CAMILLE
287	Invendable	00 19 23		Indivision	La Corne	M. GRANDAUBERT Jean		11/06/1973	Alzonne	Cdex 11 - Zone de Elgise	89300	ESCOUVES STE CAMILLE
289	Rapproché	00 14 00		Indivision	La Corne	M. GRANDAUBERT Jean		11/06/1973	Alzonne	Cdex 11 - Zone de Elgise	89300	ESCOUVES STE CAMILLE

219	Rapproché	001580		Propriétaire	Plaine du Saucé	M. GRAND AUSTIN		12/04/1971	Auvergne	Côtes 114 - 2 rue de l'église	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
220	Rapproché	001410		Propriétaire	Plaine du Saucé	M. GRAND AUSTIN		12/04/1971	Auvergne	Côtes 114 - 2 rue de l'église	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
281	Indivisat	004950		Indivision	La Combe	M. GRAND Jean Claude	Mme GRAND Pierrette Farnande née Godard	25/01/1934	Escôlives Ste Camille	Côtes 114 - 2 rue de l'église	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
282	Indivisat	004230		Indivision	La Combe	M. GRAND Jean Claude	Mme GRAND Pierrette Farnande née Godard	25/01/1934	Escôlives Ste Camille	Côtes 114 - 2 rue de l'église	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
283	Indivisat	001925		Indivision	La Combe	M. GRAND Jean Claude	Mme GRAND Pierrette Farnande née Godard	25/01/1934	Escôlives Ste Camille	Côtes 114 - 2 rue de l'église	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
280	Rapproché	001405		Indivision	La Combe	M. GRAND Jean Claude	Mme GRAND Pierrette Farnande née Godard	25/01/1934	Escôlives Ste Camille	Côtes 114 - 2 rue de l'église	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
274	Rapproché	000250		Indivision	Plaine du Saucé	M. GRAND Jean Claude	Mme GRAND Pierrette Farnande née Godard	25/01/1934	Escôlives Ste Camille	Côtes 114 - 2 rue de l'église	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
274	Rapproché	001006		Indivision	Plaine du Saucé	M. GRAND Jean Claude	Mme GRAND Pierrette Farnande née Godard	25/01/1934	Escôlives Ste Camille	Côtes 114 - 2 rue de l'église	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
313	Rapproché	000280		Indivision	Plaine du Saucé	M. GRAND Jean Claude	Mme GRAND Pierrette Farnande née Godard	25/01/1934	Escôlives Ste Camille	Côtes 114 - 2 rue de l'église	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
314	Rapproché	000382		Indivision	Plaine du Saucé	M. GRAND Jean Claude	Mme GRAND Pierrette Farnande née Godard	25/01/1934	Escôlives Ste Camille	Côtes 114 - 2 rue de l'église	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE

352	Rapproché	005738		Indivision	Plaine du Saucé	M. GRAND Jean Claude	Mme GRAND Pierrette Farnande née Godard	25/01/1934	Escôlives Ste Camille	Côtes 114 - 2 rue de l'église	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
353	Rapproché	001543		Indivision	Plaine du Saucé	M. GRAND Jean Claude	Mme GRAND Pierrette Farnande née Godard	25/01/1934	Escôlives Ste Camille	Côtes 114 - 2 rue de l'église	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
354	Rapproché	001565		Indivision	Plaine du Saucé	M. GRAND Jean Claude	Mme GRAND Pierrette Farnande née Godard	25/01/1934	Escôlives Ste Camille	Côtes 114 - 2 rue de l'église	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
281	Indivisat	004950		Indivision	La Combe	M. GRAND Laurent MICHEL		27/08/1971	Auvergne	Côtes 114 - 2 rue de l'église	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
282	Indivisat	004100		Indivision	La Combe	M. GRAND Laurent MICHEL		27/08/1971	Auvergne	Côtes 114 - 2 rue de l'église	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
287	Indivisat	003125		Indivision	La Combe	M. GRAND Laurent MICHEL		27/08/1971	Auvergne	Côtes 114 - 2 rue de l'église	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
280	Rapproché	001405		Indivision	La Combe	M. GRAND Laurent MICHEL		27/08/1971	Auvergne	Côtes 114 - 2 rue de l'église	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
274	Rapproché	000250		Non Propriétaire	Plaine du Saucé	M. GRAND Laurent MICHEL		27/08/1971	Auvergne	Côtes 114 - 2 rue de l'église	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
284	Rapproché	001804		Non Propriétaire	Plaine du Saucé	M. GRAND Laurent MICHEL		27/08/1971	Auvergne	Côtes 114 - 2 rue de l'église	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
323	Rapproché	000880		Non Propriétaire	Plaine du Saucé	M. GRAND Laurent MICHEL		27/08/1971	Auvergne	Côtes 114 - 2 rue de l'église	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE

314	Rapproché	02 08 31		Ne Propriétaire	Plaine du Saucy	M. GUYARD Laurent Michel		27/09/2026	Autre	Côte 114 - 3 rue de l'Église	89280	ÉCOLES STE CAMELLE
352	Rapproché	02 09 04		Ne Propriétaire	Plaine du Saucy	M. GUYARD Laurent Michel		27/09/2021	Autre	Côte 114 - 3 rue de l'Église	89280	ÉCOLES STE CAMELLE
353	Rapproché	02 10 02		Ne Propriétaire	Plaine du Saucy	M. GUYARD Laurent Michel		27/09/2021	Autre	Côte 114 - 3 rue de l'Église	89280	ÉCOLES STE CAMELLE
354	Rapproché	02 11 05		Ne Propriétaire	Plaine du Saucy	M. GUYARD Laurent Michel		27/09/2021	Autre	Côte 114 - 2 rue de l'Église	89280	ÉCOLES STE CAMELLE
319	Rapproché	02 03 59		Propriétaire	Plaine du Saucy	M. GUYARD Laurent Michel		27/09/2021	Autre	Côte 114 - 4 rue de l'Église	89280	ÉCOLES STE CAMELLE
242	Rapproché	02 11 06		Propriétaire	Plaine du Saucy	M. GUYARD Paul Ernest Gilbert		02/06/2021	Écoles	3 Étienne de France	89280	ÉCOLES STE CAMELLE
189	Rapproché	02 04 05		Indivisibles	Plaine du Saucy	M. GUYARD Philippe Maurice		11/02/2025	Écoles	Côte 114 - 8 rue des Écoles	89280	ÉCOLES STE CAMELLE
157	Rapproché	02 05 18		Propriétaire	Plaine du Saucy	M. GUYARD Auguste	2	2	2	40340	COGNAC LA VINEUSE	
185	Rapproché	02 04 28		Propriétaire	Plaine du Saucy	M. LESIAF Patrick		27/09/2027	Vault de logis	20 rue Eugène From	89200	AUTRE
370	Rapproché	02 03 35		Propriétaire	Plaine du Saucy	M. RAVELON Antoine	2	2	2	86270	EPARCEAU	

387	Rapproché	02 02 58		Propriétaire	Plaine du Saucy	M. LEHOT Serge		24/11/2023	Collège La Vierge	2 Rue Lavoisier	89280	COGNAC LA VIEUXE
333	Rapproché	02 11 05		Indivisibles	La Cote	M. PLOTE Denis Paul André		16/09/2024	Park	35 Résidence La Motte aux Feuilles	41530	SAUMONVILLE THRONNE
243	Rapproché	02 10 14		Propriétaire	Plaine du Saucy	M. TRUCHON Armand	2	2	2	89280	VINEILLES	
245	Rapproché	02 10 05		Propriétaire	Plaine du Saucy	M. TRUCHON Armand	2	2	2	89280	VINEILLES	
246	Rapproché	02 10 34		Propriétaire	Plaine du Saucy	M. TRUCHON Armand	2	2	2	89280	VINEILLES	
292	Rapproché	02 13 45		Propriétaire	Plaine du Saucy	M. TRUCHON Armand	2	2	2	89280	VINEILLES	
228	Rapproché	02 05 12		Indivisibles	Plaine du Saucy	M. TRUCHON Armand Bernard André		11/06/2020	Vincelles	9 Rue Joseph Bera	71800	INDIVILLES
215	Rapproché	02 14 35		Indivisibles	Plaine du Saucy	M. TRUCHON Armand Bernard André		11/06/2020	Vincelles	9 Rue Joseph Bera	71800	INDIVILLES
210	Rapproché	02 18 99		Indivisibles	Plaine du Saucy	M. TRUCHON Armand Bernard André		11/06/2020	Vincelles	9 Rue Joseph Bera	71800	INDIVILLES
241	Rapproché	02 15 01		Indivisibles	Plaine du Saucy	M. TRUCHON Armand Bernard André		11/06/2020	Vincelles	9 Rue Joseph Bera	71800	INDIVILLES

236	Rapproché	03/55/52		Indivision	Plaine de Saule	M. TRUCHON Michel Armand Georges		30/01/1945	Vincennes	33 rue Carliacourt	75011	PARIS
237	Rapproché	08/14/51		Indivision	Plaine de Saule	M. TRUCHON Michel Armand Georges		30/01/1945	Vincennes	33 rue Carliacourt	75011	PARIS
240	Rapproché	09/18/50		Indivision	Plaine de Saule	M. TRUCHON Michel Armand Georges		30/01/1945	Vincennes	33 rue Carliacourt	75011	PARIS
241	Rapproché	08/11/51		Indivision	Plaine de Saule	M. TRUCHON Michel Armand Georges		30/01/1945	Vincennes	33 rue Carliacourt	75011	PARIS
237	Rapproché	03/53/54		Indivision	Plaine de Saule	Mlle DESMETTE Rose Marie		04/08/1900	Vincennes	8 rue St Jacques	97166	EVRY GEORGES SUR VERGÈRES
275	Rapproché	00/27/10		Propriétaire	La Corne	Mme ARGELICE Antoinette Marie	ARGELICE Juste	7	7	Chée M. BOGNOT Grand	89290	ESCOUVES STE CAMILLE
347	Rapproché	00/00/44		Indivision	La Corne	Mme BAPTISTA Maria Luiza Maria Barbara	BAPTISTA Augusto	14/09/1943	Portugal	13 Rue des Dînes Chapelle	89290	AUXERRE
348	Rapproché	00/00/15		Indivision	La Corne	Mme BAPTISTA Maria Luiza Maria Barbara	BAPTISTA Augusto	14/09/1943	Portugal	13 Rue des Dînes Chapelle	89290	AUXERRE
220	Rapproché	00/18/10		Usufruitier	Plaine de Saule	Mme DENARD Monique née Triboulet	DENARD	30/07/1936	St Cyr Les Colons	Cdée 13-11 rue des arphétes	89290	ESCOUVES STE CAMILLE
261	Rapproché	00/17/10		Usufruitier	Plaine de Saule	Mme DENARD Monique née Triboulet	DENARD	30/07/1936	St Cyr Les Colons	Cdée 13-11 rue des arphétes	89290	ESCOUVES STE CAMILLE

233	Rapproché	00/12/12		Propriétaire	Plaine de Saule	Mme BERNARD Monique née Triboulet	BERNARD	30/07/1936	St Cyr Les Colons	Cdée 13-11 rue des arphétes	89290	ESCOUVES STE CAMILLE
238	Rapproché	00/53/12		Indivision	Plaine de Saule	Mme BOURGET Elisabeth Marie Yvonne née Truchon	BOURGET Alain	18/06/1956	Vincennes	37 Rue Victor Claude	89000	AUXERRE
239	Rapproché	00/53/55		Indivision	Plaine de Saule	Mme BOURGET Elisabeth Marie Yvonne née Truchon	BOURGET Alain	18/06/1956	Vincennes	37 Rue Victor Claude	89000	AUXERRE
240	Rapproché	00/53/59		Indivision	Plaine de Saule	Mme BOURGET Elisabeth Marie Yvonne née Truchon	BOURGET Alain	18/06/1956	Vincennes	37 Rue Victor Claude	89000	AUXERRE
241	Rapproché	00/21/23		Indivision	Plaine de Saule	Mme BOURGET Elisabeth Marie Yvonne née Truchon	BOURGET Alain	18/06/1956	Vincennes	37 Rue Victor Claude	89000	AUXERRE
241	Rapproché	00/41/55		Usufruitier	Plaine de Saule	Mme CAPRESTA Raymond de Azéle		07/07/1924	Saint	31 rue André Vézier	89010	COGNAC LA VERRÈRE
275	Rapproché	00/55/35		Indivision	La Corne	Mme DEMETS Lucienne née Delebe	DEMETS André Théophile	01/05/1940	Cyler Noyant	2 Rue de Bousiac	2 Rue de Tourne	CHARENTAIS SUR YVERTE
264	Rapproché	00/00/45		Indivision	La Corne	Mme DENOURAUX Myriam Dominique née Cori	DENOURAUX Bertrand Philippe	11/05/1953	Paris	3 rue des Tybites	92190	MEUDON
265	Rapproché	00/17/17		Indivision	La Corne	Mme DENOURAUX Myriam Dominique née Cori	DENOURAUX Bertrand Philippe	11/05/1953	Paris	3 rue des Tybites	92190	MEUDON
266	Rapproché	00/08/10		Indivision	La Corne	Mme DENOURAUX Myriam Dominique née Cori	DENOURAUX Bertrand Philippe	11/05/1953	Paris	3 rue des Tybites	92190	MEUDON

227	Rapproché	03 61 54		Indivision	Plaine du Saïce	Mme DESMENTRE Stronge Hervette née Lavigne	DESMETRE	13/01/1956	Tonnere	6 rue de l'église	89266	ESCOLVES STE GAVILLE
227	Rapproché	01 57 20		Indivision	Plaine du Saïce	Mme FOUNAT Marie-Anthé née Dubat	FOUNAT Jean-Paul André	09/11/1947	Jussy	88 B Grande Rue	89290	VINCELLES
220	Rapproché	09 57 10		Indivision	Plaine du Saïce	Mme FOUNAT Marie-Anthé née Dubat	FOUNAT Jean-Paul André	09/11/1947	Jussy	88 B Grande Rue	89290	VINCELLES
228	Rapproché	00 18 70		Indivision	Plaine du Saïce	Mme FOUNAT Paulette Valentine née Turin		17/04/1928	Bethléhem	88 B Grande Rue	89290	VINCELLES
228	Rapproché	00 29 91		Indivision	Plaine du Saïce	Mme FOUNAT Paulette Valentine née Turin		17/04/1928	Bethléhem	88 B Grande Rue	89290	VINCELLES
235	Rapproché	01 39 83		Indivision	Plaine du Saïce	Mme FOUINELON Paule Marguerite née Couchat	FOUINELON	20/11/1923	Massigny	8 Grande Rue	89290	ESCOLVES STE GAVILLE
235	Rapproché	00 67 58		Indivision	Plaine du Saïce	Mme FOUINELON Paule Marguerite née Couchat	FOUINELON	20/11/1923	Massigny	8 Grande Rue	89290	ESCOLVES STE GAVILLE
344	Rapproché	00 30 60		Indivision	1 Rue Nationale	Mme GILLAND Françoise née Manceau	GILLAND Remy Marie Luc	19/01/1952	Jain	1 Rue Nationale	89290	ESCOLVES STE GAVILLE
360	Rapproché	00 94 06		Usufruitier	Plaine du Saïce	Mme GRAND Gisèle Thérèse Marie née Barlier	GRAND	11/04/1918	Tonnere	Quai 21 - Rue des églises	89290	ESCOLVES STE GAVILLE
281	Intéressé	00 49 30		Indivision	La Corne	Mme GRAND Paulette Fernande née Godard	GRAND Jean	25/04/1928	Quette	2 rue de l'église	89290	ESCOLVES STE GAVILLE

181	Intéressé	00 42 00		Indivision	La Corne	Mme GRAND Paulette Fernande née Godard	GRAND Jean	25/04/1928	Quette	2 rue de l'église	89290	ESCOLVES STE GAVILLE
187	Intéressé	00 18 25		Indivision	La Corne	Mme GRAND Paulette Fernande née Godard	GRAND Jean	25/04/1928	Quette	2 rue de l'église	89290	ESCOLVES STE GAVILLE
190	Rapproché	00 14 05		Indivision	La Corne	Mme GRAND Paulette Fernande née Godard	GRAND Jean	25/04/1928	Quette	2 rue de l'église	89290	ESCOLVES STE GAVILLE
174	Rapproché	00 02 90		Indivision	Plaine du Saïce	Mme GRAND Paulette Fernande née Godard	GRAND Jean	25/04/1928	Quette	2 rue de l'église	89290	ESCOLVES STE GAVILLE
214	Rapproché	00 10 08		Indivision	Plaine du Saïce	Mme GRAND Paulette Fernande née Godard	GRAND Jean	25/04/1928	Quette	2 rue de l'église	89290	ESCOLVES STE GAVILLE
110	Rapproché	00 02 90		Indivision	Plaine du Saïce	Mme GRAND Paulette Fernande née Godard	GRAND Jean	25/04/1928	Quette	2 rue de l'église	89290	ESCOLVES STE GAVILLE
118	Rapproché	00 01 32		Indivision	Plaine du Saïce	Mme GRAND Paulette Fernande née Godard	GRAND Jean	25/04/1928	Quette	2 rue de l'église	89290	ESCOLVES STE GAVILLE
152	Rapproché	00 17 49		Indivision	Plaine du Saïce	Mme GRAND Paulette Fernande née Godard	GRAND Jean	25/04/1928	Quette	2 rue de l'église	89290	ESCOLVES STE GAVILLE
155	Rapproché	00 15 45		Indivision	Plaine du Saïce	Mme GRAND Paulette Fernande née Godard	GRAND Jean	25/04/1928	Quette	2 rue de l'église	89290	ESCOLVES STE GAVILLE
154	Rapproché	00 11 05		Indivision	Plaine du Saïce	Mme GRAND Paulette Fernande née Godard	GRAND Jean	25/04/1928	Quette	2 rue de l'église	89290	ESCOLVES STE GAVILLE

120	Rapproché	00 07 65		Propriétaire	Plaine du Saule	Mme KLUCHMEKI Germaine Pauline Eugène de Marck	KLUCHMEKI Edmond	12/08/1938	Paris	B2 Bis Des Buissonnettes	95017	PARIS
125	Rapproché	00 04 31		Propriétaire	Plaine du Saule	Mme LEOBAT Simone née Macquin	LEOBAT Roger	03/01/1930	Neuilly sur Seine	Cité 26 - Rue du Beau	93290	ESCOUVES STE CAMILLE
118	Rapproché	00 03 61		Propriétaire	Plaine du Saule	Mme LEOBAT Simone née Macquin	LEOBAT Roger	01/01/1930	Neuilly sur Seine	Cité 26 - Rue du Beau	93290	ESCOUVES STE CAMILLE
111	Rapproché	00 03 95		Propriétaire	Plaine du Saule	Mme LEOBAT Simone née Macquin	LEOBAT Roger	01/01/1930	Neuilly sur Seine	Cité 26 - Rue du Beau	93290	ESCOUVES STE CAMILLE
110	Rapproché	00 11 10		Indivision	Plaine du Saule	Mme FAREYS Véronique Camille Gabrielle née Bernard	FAREYS Jean-Marie	21/01/1945	Escouves Ste Camille	Cité 611A - Morny	93290	MONTIGNY LA RESE
116	Rapproché	00 17 10		Indivision	Plaine du Saule	Mme FAREYS Véronique Camille Gabrielle née Bernard	FAREYS Jean-Marie	21/01/1945	Escouves Ste Camille	Cité 611A - Morny	93290	MONTIGNY LA RESE
113	Rapproché	00 21 25		Indivision	La Courne	Mme FICOT Odette Julie née Couchat	FICOT	20/03/1931	Manngny	3 rue du Saule	49299	ESCOUVES STE CAMILLE
109	Rapproché	00 04 05		Indivision	Plaine du Saule	Mme SEHANE Danièle Andrée née BESARD	SEHANE Dominique	06/04/1951	Escouves	7 rue Faulbart	93290	VINCELLES
119	Rapproché	00 21 05		Indivision	La Courne	Mme TAILLARDAS Florence Marguerite Christiane née Picot	TAILLARDAS Daniel	01/03/1951	Paris	17 rue de Fay	93300	CHARLES
118	Rapproché	00 55 51		Usufruitier	Plaine du Saule	Mme TRUCHON Jacqueline Lucienne Aurore née Duchemin		14/01/1925	Les Choux	Chez M. Bourget 37 rue Victor Claude	93300	AUGENTE

129	Rapproché	00 14 55		Usufruitier	Plaine du Saule	Mme TRUCHON Jacqueline Lucienne Aurore née Duchemin		14/01/1925	Les Choux	Chez M. Bourget 37 rue Victor Claude	93300	AUGENTE
140	Rapproché	00 18 99		Usufruitier	Plaine du Saule	Mme TRUCHON Jacqueline Lucienne Aurore née Duchemin		14/01/1925	Les Choux	Chez M. Bourget 37 rue Victor Claude	93300	AUGENTE
241	Rapproché	00 11 51		Usufruitier	Plaine du Saule	Mme TRUCHON Jacqueline Lucienne Aurore née Duchemin		14/01/1925	Les Choux	Chez M. Bourget 37 rue Victor Claude	93300	AUGENTE
141	Rapproché	00 06 10		Propriétaire	Plaine du Saule	SAS TOMMAC				Rue St Jean	93290	VINCELLES
ESCOUVES SECTION 11												
20	Rapproché	00 04 30		Propriétaire	Plaine de l'Étang	C.E.A.S. ESCOUVES				Mairie	93290	ESCOUVES STE CAMILLE
21	Rapproché	00 10 58		Propriétaire	Plaine de l'Étang	C.E.A.S. ESCOUVES				Mairie	93290	ESCOUVES STE CAMILLE
1028	Rapproché	00 04 49		Propriétaire	Les Buissonnettes	Communauté de Communes d'Escouves Ste Camille				Mairie	93290	ESCOUVES STE CAMILLE
1063	Rapproché	00 27 34		Propriétaire	Plaine de l'Étang	Communauté de Communes d'Escouves Ste Camille				Mairie	93290	ESCOUVES STE CAMILLE
1066	Rapproché	00 19 92		Propriétaire	Les Gaurillettes	Communauté de Communes du Pays Coulangeois				5 Boulevard Lannes	93530	COULANGES LA VINEUSE

1068	Rapproché	00 04 60		Propriétaire	Les Guérillottes	Communauté de Communes du Pays Coulangais					9 boulevard Duran	89160	COULANGES LA VINEUZE
1070	Rapproché	00 06 71		Propriétaire	Les Guérillottes	Communauté de Communes du Pays Coulangais					9 boulevard Duran	89160	COULANGES LA VINEUZE
1040	Rapproché	01 04 80		Indivision	Les Guérillottes	M. BOUSSARD Michel Fernand	Mme BOUSSARD Liliane née Girard	21/04/1940	Auxerre		Côté 12 - 13 rue de l'Église	89190	ESCOUVES STE CAMILLE
1043	Rapproché	00 49 41		Indivision	Pâlis de l'Étang	M. DEMETIS Antoine Théophile	Mme DEMETIS Lucie Lucienne née Debiez	01/06/1935	St Maurice sur Avoye		2 route de Toussac	89190	CHAMPS SUR YONNE
1005	Rapproché	01 64 27		Indivision	Pâlis de l'Étang	M. DEMETIS Antoine Théophile	Mme DEMETIS Lucie Lucienne née Debiez	01/06/1935	St Maurice sur Avoye		2 route de Toussac	89190	CHAMPS SUR YONNE
1044	Rapproché	00 30 20		Indivision	Les Guérillottes	M. DROTHER Philippe	Mme DROTHER Pascale Denise née Fayette	30/05/1960	Auxerre		7 rue de Clavert	89190	VINCELLES
1043	Rapproché	00 31 05		Ne-Propriétaire	Les Guérillottes	M. GIRARD Albert Jean		11/06/1922	Auxerre		Côté 12 - 2 rue de l'Église	89190	ESCOUVES STE CAMILLE
1051	Rapproché	00 04 50		Ne-Propriétaire	Les Guérillottes	M. GIRARD Albert Jean		11/06/1922	Auxerre		Côté 12 - 2 rue de l'Église	89190	ESCOUVES STE CAMILLE
1043	Rapproché	00 31 05		Indivision	Les Guérillottes	M. GIRARD Jean Claude	Mme GIRARD Pierrette Fernande née Girard	25/01/1934	Escuves Ste Camille		Côté 11A - 2 rue de l'Église	89190	ESCOUVES STE CAMILLE
1051	Rapproché	00 08 50		Indivision	Les Guérillottes	M. GIRARD Jean Claude	Mme GIRARD Pierrette Fernande née Girard	15/01/1934	Escuves Ste Camille		Côté 11A - 2 rue de l'Église	89190	ESCOUVES STE CAMILLE

1042	Rapproché	00 12 50		Propriétaire	Les Guérillottes	Mme BOUSSARD Liliane née Girard	BOUSSARD Michel	14/05/1944	Escuves Ste Camille		Côté 12 - 13 rue de l'Église	89190	ESCOUVES STE CAMILLE
1045	Rapproché	00 05 50		Propriétaire	Les Guérillottes	Mme BOUSSARD Liliane née Girard	BOUSSARD Michel	14/05/1944	Escuves Ste Camille		Côté 12 - 13 rue de l'Église	89190	ESCOUVES STE CAMILLE
1047	Rapproché	00 11 30		Propriétaire	Les Guérillottes	Mme BOUSSARD Liliane née Girard	BOUSSARD Michel	14/05/1944	Escuves Ste Camille		Côté 12 - 13 rue de l'Église	89190	ESCOUVES STE CAMILLE
1048	Rapproché	00 11 30		Propriétaire	Les Guérillottes	Mme BOUSSARD Liliane née Girard	BOUSSARD Michel	14/05/1944	Escuves Ste Camille		Côté 12 - 13 rue de l'Église	89190	ESCOUVES STE CAMILLE
1049	Rapproché	00 31 04		Propriétaire	Les Guérillottes	Mme BOUSSARD Liliane née Girard	BOUSSARD Michel	14/05/1944	Escuves Ste Camille		Côté 12 - 13 rue de l'Église	89190	ESCOUVES STE CAMILLE
1050	Rapproché	00 13 20		Propriétaire	Les Guérillottes	Mme BOUSSARD Liliane née Girard	BOUSSARD Michel	14/05/1944	Escuves Ste Camille		Côté 12 - 13 rue de l'Église	89190	ESCOUVES STE CAMILLE
1051	Rapproché	00 04 05		Propriétaire	Les Guérillottes	Mme BOUSSARD Liliane née Girard	BOUSSARD Michel	14/05/1944	Escuves Ste Camille		Côté 12 - 13 rue de l'Église	89190	ESCOUVES STE CAMILLE
1059	Rapproché	00 31 00		Propriétaire	Les Guérillottes	Mme BOUSSARD Liliane née Girard	BOUSSARD Michel	14/05/1944	Escuves Ste Camille		Côté 12 - 13 rue de l'Église	89190	ESCOUVES STE CAMILLE
1071	Rapproché	00 49 27		Propriétaire	Les Guérillottes	Mme BOUSSARD Liliane née Girard	BOUSSARD Michel	14/05/1944	Furcy Ste Camille		Côté 12 - 13 rue de l'Église	89190	ESCOUVES STE CAMILLE
1087	Rapproché	00 29 31		Propriétaire	Les Guérillottes	Mme BOUSSARD Liliane née Girard	BOUSSARD Michel	14/05/1944	Escuves Ste Camille		Côté 12 - 13 rue de l'Église	89190	ESCOUVES STE CAMILLE

1048	Rapproché	01 04 80		Indivisibles	Les Guéhenettes	Mme BOUSSARD Lucienne Grégoire	BOUSSARD Michel	16/05/1914	Ecoles Ste Camille	Chêne 12 - 13 rue de l'Eglise	87300	ESCOUVES STE CAMILLE
73	Rapproché	00 42 42		Indivisibles	Pâle de l'Étang	Mme DEMETS Lydie Lucienne née Debès	DEMETS André	01/02/1940	Gy les Bains	2 route de Toussac	87300	CHAMPS SUR YONNE
1005	Rapproché	03 44 37		Indivisibles	Pâle de l'Étang	Mme DEMETS Lydie Lucienne née Debès	DEMETS André	01/02/1940	Gy les Bains	3 route de Toussac	87300	CHAMPS SUR YONNE
1044	Rapproché	00 10 20		Indivisibles	Les Guéhenettes	Mme DROUOT Pascale Denise née Fayette	DROUOT Philippe	21/02/1952	Auzera	Chêne 05 - 11 rue de l'Eglise	87400	PREGILBERT
1049	Rapproché	00 11 05		Indivisibles	Les Guéhenettes	Mme GIRARD Pierrette Farnande née Gaudard	GIRARD Jean	26/04/1918	Quérin	2 rue de l'Eglise	87300	ESCOUVES STE CAMILLE
1051	Rapproché	00 08 50		Indivisibles	Les Guéhenettes	Mme GIRARD Pierrette Farnande née Gaudard	GIRARD Jean	26/04/1918	Quérin	8 rue de l'Eglise	87300	ESCOUVES STE CAMILLE
ENCOUVES, SECTION 201												
85	Rapproché	00 51 40		Propriétaire/Succession	Pâle du Saucé	M. BERNARD Michel François	Mme BERNARD Françoise Thérèse	15/02/1936	Ecoles Ste Camille	11 rue des sapins	87300	ESCOUVES STE CAMILLE
75	Rapproché	00 23 20		Indivisibles	Pâle du Saucé	M. BONDET Philippe Maria		09/12/1945	Montreuil Fach Yonne	22 rue l'Étang de Coulberch	87300	MAUVILLERS
83	Rapproché	00 04 70		Indivisibles	Pâle du Saucé	M. BONNET Claude Jacques	Mme BONNET Danièle Marie Louise née Nouri	14/04/1947	Ecoles Ste Camille	39 avenue Alfred Balmont	87200	ST CLOUD

143	Rapproché	00 13 27		Propriétaire	Pâle du Saucé	M. BOULLE André Charles		18/02/1935	Château de l'Étang	École l'Étang	16000	ANGOULEME
145	Rapproché	00 08 19		Propriétaire	Pâle du Saucé	M. BOULLE André Charles		18/02/1935	Château de l'Étang	0 rue l'Étang	16000	ANGOULEME
181	Rapproché	01 48 19		Indivisibles	Pâle du Saucé	M. BOUSSARD André Félix Hervé	Mme BOUSSARD Lucienne Grégoire	18/02/1913	Auzera	Chêne 11 - 11 rue de l'Eglise	87300	ESCOUVES STE CAMILLE
120	Rapproché	00 18 30		Propriétaire	Pâle du Saucé	M. CARESTIA Michel Jean		02/07/1954	Auzera	11 rue de l'Étang	91500	PUJOL LAUMARION
100	Rapproché	00 08 70		Indivisibles	Pâle du Saucé	M. CHANTIER Marcel Pierre	Mme CHANTIER Annick Geneviève née André	11/03/1929		4 rue des Pêches	91200	MONTGERON
123	Rapproché	00 30 89		Indivisibles	Pâle du Saucé	M. COULOU Michel Louis Henri	Mme COULOU Nicole Louise née Bégère	01/08/1954	Quérin les Pous	2 rue Eugène Bruc	84500	CHAMPIGNY SUR MARNE
124	Rapproché	00 13 45		Indivisibles	Pâle du Saucé	M. COULOU Michel Louis Henri	Mme COULOU Nicole Louise née Bégère	01/08/1954	Quérin les Pous	2 rue Eugène Bruc	84500	CHAMPIGNY SUR MARNE
72	Rapproché	03 43 30		Propriétaire	Pâle du Saucé	M. COUSIN Sylvain Denis		17/03/1955	Paris	27 rue des Pêches	91200	CHAMPIGNY SUR MARNE
103	Rapproché	00 20 30		Indivisibles	Pâle du Saucé	M. DEMETS André Théophile	Mme DEMETS Lydie Lucienne née Debès	01/02/1940	Gy les Bains	1 rue de l'Étang	87300	CHAMPS SUR YONNE
106	Rapproché	00 23 05		Indivisibles	Pâle du Saucé	M. DEMETS André Théophile	Mme DEMETS Lydie Lucienne née Debès	01/02/1940	Gy les Bains	3 rue de l'Étang	87300	CHAMPS SUR YONNE

100	Rapporté	01/10/20		Indivision	Plaine du Saïbe	M. DEMETS Angèle Thérèse	Mme DEMETS Lydie Lucienne née Debrès	02/02/1955	St Maurice sur Aurepan	2 Rue de l'Église	81210	CHAMPS SUR YONNE
103	Rapporté	01/20/20		Indivision	Plaine du Saïbe	M. DEMETS Angèle Thérèse	Mme DEMETS Lydie Lucienne née Debrès	02/02/1955	St Maurice sur Aurepan	2 Rue de l'Église	81210	CHAMPS SUR YONNE
107	Rapporté	00/22/11		Indivision	Plaine du Saïbe	M. DEMETS Angèle Thérèse	Mme DEMETS Lydie Lucienne née Debrès	02/02/1955	St Maurice sur Aurepan	2 Rue de l'Église	81210	CHAMPS SUR YONNE
102	Rapporté	01/09/20		Indivision	Plaine du Saïbe	M. DEFOURBAIX Bruno et Philippe	Mme DEFOURBAIX Myriam Dominique née Carré	05/07/1955	Reuil	18 rue d'Amboise - Esc B	75005	PARIS
103	Rapporté	00/05/80		Indivision	Plaine du Saïbe	M. DEFOURBAIX Bruno et Philippe	Mme DEFOURBAIX Myriam Dominique née Carré	05/07/1955	Reuil	18 rue d'Amboise - Esc B	75005	PARIS
104	Rapporté	00/08/80		Indivision	Plaine du Saïbe	M. DEFOURBAIX Bruno et Philippe	Mme DEFOURBAIX Myriam Dominique née Carré	05/07/1955	Reuil	18 rue d'Amboise - Esc B	75005	PARIS
10	Rapporté	02/18/30		Propriétaire	Plaine du Saïbe	M. DEJON Maxime et M. DEJONOT Pascal		?	?	La Cour Sèche	81200	ESCOUVES STE CAMILLE
102	Rapporté	01/21/00		Indivision	Plaine du Saïbe	M. DEJONOT Paul Hervé		06/01/1918	Vincennes	18 B Grande rue	93000	VINCENNES
07	Rapporté	00/31/40		Indivision	Plaine du Saïbe	M. DESAULT Guy	Mme DESAULT Marie- Claude née Fouquet	03/01/1949	Asnières	4 rue Paul Baris	92000	VINCENNES
103	Rapporté	01/28/80		Propriétaire	Plaine du Saïbe	M. HADJATEURIN Pascal Pierre		15/01/1964	Asnières	10 rue Dauterive	93000	ALGERIE

10 a	Rapporté	00/16/81		Propriétaire	Plaine du Saïbe	M. HENNER Jean-Clément Robert		10/05/1946	Champs sur Yonne	11 route de Toussac	81200	CHAMPS SUR YONNE
10 b	Rapporté	00/17/78		Propriétaire	Plaine du Saïbe	M. HENNER Jean-Clément Robert		10/05/1946	Champs sur Yonne	11 route de Toussac	81200	CHAMPS SUR YONNE
10 c	Rapporté	00/10/40		Propriétaire	Plaine du Saïbe	M. HENNER Jean-Clément Robert		10/05/1946	Champs sur Yonne	11 route de Toussac	81200	CHAMPS SUR YONNE
81	Rapporté	00/15/00		Propriétaire	Plaine du Saïbe	M. HENNER COURTET Alexis Marc		04/02/1929	Champs	Cité 9 - 23 route de Vaux	81200	ESCOUVES STE CAMILLE
82	Rapporté	00/19/00		Propriétaire	Plaine du Saïbe	M. HENNER COURTET Alexis Marc		04/02/1929	Champs	Cité 9 - 23 route de Vaux	81200	ESCOUVES STE CAMILLE
91	Rapporté	00/07/98		Propriétaire	Plaine du Saïbe	M. HENNER COURTET Alexis Marc		04/02/1929	Champs	Cité 9 - 23 route de Vaux	81200	ESCOUVES STE CAMILLE
104	Rapporté	00/29/48		Indivision	Plaine du Saïbe	M. HENNER COURTET Alexis Marc	Mme HENNER Lucette Nicole née Thiébaud	04/02/1929	Champs	Cité 9 - 23 route de Vaux	81200	ESCOUVES STE CAMILLE
107	Rapporté	00/15/77		Indivision	Plaine du Saïbe	M. HENNER COURTET Alexis Marc	Mme HENNER Lucette Nicole née Thiébaud	04/02/1929	Champs	Cité 9 - 23 route de Vaux	81200	ESCOUVES STE CAMILLE
101	Rapporté	01/00/20		Indivision	Plaine du Saïbe	M. JACQUET Damien Martial Cyril		01/06/1997	Asnières	5 rue des moulin	93000	BOIGN
102	Rapporté	00/17/40		Indivision	Plaine du Saïbe	M. JACQUET Damien Martial Cyril		01/06/1997	Asnières	5 rue des moulin	93000	BOIGN

101	Rapproché	02 50 50		Indivision	Plaine du Saule	M. JACQUET Etienne Leo Robert Nicolas		05/01/2011	Autre	21 rue Auguste Peris	83290	VENCELLES
102	Rapproché	03 11 30		Indivision	Plaine du Saule	M. JACQUET Etienne Leo Robert Nicolas		05/01/2011	Autre	21 rue Auguste Peris	83290	VENCELLES
104	Rapproché	02 50 50		Indivision	Plaine du Saule	M. JACQUET Robert Auguste	Mme JACQUET Aude Etienne née Stéfani	06/07/2017	Ventes	171 Grande Rue	83290	VENCELLES
103	Rapproché	00 19 00		Indivision	Plaine du Saule	M. JACQUET Robert Auguste	Mme JACQUET Aude Etienne née Stéfani	06/07/2017	Ventes	171 Grande Rue	83290	VENCELLES
140	Rapproché	02 05 10		Propriétaire	Plaine du Saule	M. DELTER Michel Maurice		13/06/2019	Autre	16 rue du Massis	83113	CHASSUY
155	Rapproché	02 12 05		Propriétaire	Plaine du Saule	M. JAFFES Michel Maurice		15/06/1939	Autre	10 rue du Massis	83113	CHASSUY
81	Rapproché	06 34 85		Propriétaire	Plaine du Saule	M. JODON Henri Louis		07/03/2010	Ventes	151 Grande Rue	83290	VENCELLES
91	Rapproché	00 09 75		Propriétaire	Plaine du Saule	M. JODON Henri Louis		07/03/2010	Ventes	151 Grande Rue	83290	VENCELLES
90	Rapproché	02 12 10		Propriétaire	Plaine du Saule	M. JEFFROT Serge		14/11/1983	Co-Gérance VENTE	3 Rue Louis	83600	COULANGES LA VINEUSE
141	Rapproché	01 69 17		Indivision	Plaine du Saule	M. NOTTE Marcel Jérôme	Mme NOTTE Genevieve Denise née Biffaut	04/11/1955	Autre	Cher 16 - 2 rue des associations	83290	ESCOUVES STE CAMILLE

115	Rapproché	01 54 00		Propriétaire	Plaine du Saule	M. NOTTE Philippe Marcel		28/05/1945	Autre	14 rue de la gare	83120	CEFF
87	Rapproché	01 21 45		Propriétaire	Plaine du Saule	M. THEVENEAU Charles		?	?	Plaine de Tignes	83500	COULANGES LA VINEUSE
86	Rapproché	00 48 10		Propriétaire	Plaine du Saule	M. THEVENEAU Robert		?	?	?	83250	VENCELLES
50	Rapproché	00 31 00		Indivision	Plaine du Saule	M. TRUCHON Bernard Ernest André		13/09/2010	Ventes	88 rue Joseph Bata	78100	HOUILLIS
50	Rapproché	00 18 60		Indivision	Plaine du Saule	M. TRUCHON Michel Armand Georges		30/01/1945	Ventes	18 rue Cyprien	95014	PARIS
181	Rapproché	01 48 50		Ne Propriétaire	Plaine du Saule	Mlle SOUSSEAU Michèle Henriette Odette		18/09/1948	Autre	21 rue de l'Eglise	83290	ESCOUVES STE CAMILLE
203	Rapproché	01 18 00		Indivision	Plaine du Saule	Mlle DEUMOSTIER Annie Foline Marie		04/06/1960	Ventes	8 rue St-Jacques	73100	EXM GASCO SUR VEZUIS
85	Rapproché	02 14 40		Propriétaire/Indivision	Plaine du Saule	Mme BERNARD Mireille née TROUBERT	DEMIAND Michel	30/07/1928	Stylo des colons	Cité 181 - 11 rue des anglais	83290	ESCOUVES STE CAMILLE
78	Rapproché	01 53 45		Ne Propriétaire	Plaine du Saule	Mme D'ARNO Madeline Paule Victoria née PEUJOTE	DELUO Maurice	13/05/1938	?	8 Square Claude Debussy	75017	PARIS
80	Rapproché	05 34 70		Indivision	Plaine du Saule	Mme BONNET Diva Le Marie Louise née Buis	BOUJEE Claude	14/02/1940	Chaux	55 avenue Alfred Darwin	32100	ST-FLORIS

119	Rapproché	001480		Propriétaire	Plaine de Saïce	Mme BOUDET Marthe née Becker	BOUDET Luc	?	?	13 rue St Jacques	75005	PARIS
94	Rapproché	001860		Indivision	Plaine de Saïce	Mme BOURGET Elisabeth Marie Thérèse née Truchon	BOURGET Aline	15/07/1956	Vincennes	11 Rue Victor Claude	89000	AUXERRE
111	Rapproché	014830		Indivision	Plaine de Saïce	Mme BOUSSARD Liliane née Grand	BOUSSARD Michel	16/06/1944	Issouvestre Carrière	Cité 91 - 83 rue de l'Église	91190	ESCOUVES STE GEMME
119	Rapproché	001900		Unifortier	Plaine de Saïce	Mme CARESTA Raymond née Adèle		07/07/1914	Senlis	31 rue André Vigneux	81500	COULANGES LA VALLÉE
100	Rapproché	000570		Indivision	Plaine de Saïce	Mme CHARREZ Armande Geneviève née Audo	CHARREZ Michel	16/01/1919	?	4 rue des Fils	91230	MONTLEGERON
113	Rapproché	003090		Indivision	Plaine de Saïce	Mme COLUCCI Nicole Louise née Berges	COLUCCI MARIE	17/04/1946	Villeneuve St Georges	2 rue Eugène Brun	84500	CHAMPS SUR MARNE
114	Rapproché	003145		Indivision	Plaine de Saïce	Mme COLUCCI Nicole Louise née Berges	COLUCCI Marie	17/04/1946	Villeneuve St Georges	2 rue Eugène Brun	84500	CHAMPS SUR MARNE
115	Rapproché	021630		Indivision	Plaine de Saïce	Mme DEMETS Lydie Lucienne née Deblis	DEMETS Anine Théophile	01/02/1940	Cy les Noyales	2 Rue de Toussac	2 Rue de Toussac	CHAMPS SUR YVONNE
106	Rapproché	002306		Indivision	Plaine de Saïce	Mme DEMETS Lydie Lucienne née Deblis	DEMETS Anine Théophile	01/02/1940	Cy les Noyales	2 Rue de Toussac	2 Rue de Toussac	CHAMPS SUR YVONNE
109	Rapproché	011030		Indivision	Plaine de Saïce	Mme DEMETS Lydie Lucienne née Deblis	DEMETS Anine Théophile	01/02/1940	Cy les Noyales	2 Rue de Toussac	2 Rue de Toussac	CHAMPS SUR YVONNE

111	Rapproché	011030		Indivision	Plaine de Saïce	Mme DEMETS Lydie Lucienne née Deblis	DEMETS Anine Théophile	01/02/1940	Cy les Noyales	2 Rue de Toussac	2 Rue de Toussac	CHAMPS SUR YVONNE
107	Rapproché	001015		Indivision	Plaine de Saïce	Mme DEMETS Lydie Lucienne née Deblis	DEMETS Anine Théophile	01/02/1940	Cy les Noyales	2 Rue de Toussac	2 Rue de Toussac	CHAMPS SUR YVONNE
112	Rapproché	000920		Indivision	Plaine de Saïce	Mme DEMOURAZ Myriam Dominique née Cora	DEMOURAZ Bertrand Philippe	21/05/1953	Paris	2 rue des Tyburn	91190	MEUDON
113	Rapproché	000640		Indivision	Plaine de Saïce	Mme DEMOURAZ Myriam Dominique née Cora	DEMOURAZ Bertrand Philippe	21/05/1953	Paris	2 rue des Tyburn	91190	MEUDON
114	Rapproché	000840		Indivision	Plaine de Saïce	Mme DEMOURAZ Myriam Dominique née Cora	DEMOURAZ Bertrand Philippe	21/05/1953	Paris	2 rue des Tyburn	91190	MEUDON
101	Rapproché	011160		Indivision	Plaine de Saïce	Mme DESAYVEZ Simone Henriette née Laotie	DESAYVEZ	11/04/1946	Touraine	4 rue St Jacques	72150	EVRY GRAY SUR YVERNES
102	Rapproché	012100		Indivision	Plaine de Saïce	Mme FROUIN Pauline Valentine née Toussac		17/04/1926	Bettainville	18 Grande Rue	91290	VINCELLES
79	Rapproché	002110		Indivision	Plaine de Saïce	Mme GAZDARZ Edouïque Nicole Marie née Douchet	GAZDARZ	04/05/1953	Montreuil Fault Yonne	40 rue Beauvoisine	91500	PANTIN
77	Rapproché	001140		Indivision	Plaine de Saïce	Mme GIBALT Marie Claude née Fouché	GIBALT Guy	15/04/1932	Issouvestre Carrière	4 rue Paul Bon	81000	VINCELLES
114	Rapproché	011943		Indivision	Plaine de Saïce	Mme HENNER Lucette Nicole née Thalmann	HENNER COURRET Aline	20/02/2018	Auxerre	Cité 9 - 23 rue de Vaux	89200	ESCOUVES STE GEMME

117	Rapproché	001517		Indivision	Plaine du Saule	Mme RENZEL Lucette Nicole née Trémoigne	RENZEL COURTET Alex	25/03/1933	Augr	Cité 9-13 route de Vaux	89100	ESCOUVES STE CAMILLE
101	Rapproché	015030		Indivision	Plaine du Saule	Mme JACQUET An-dré Véra née Stiffel	JACQUET Robert	04/12/1935	Château de Champagne	371 Grande Rue	89100	VINCIBLES
82	Rapproché	001730		Indivision	Plaine du Saule	Mme JACQUET An-dré Véra née Stiffel	JACQUET Robert	04/12/1935	Château de Champagne	371 Grande Rue	89100	VINCIBLES
113	Rapproché	015030		Indivision	Plaine du Saule	Mme JACQUET Marie Odile née Bahé		18/02/1939	Auxerre	38 rue Auguste Renoir	89200	VINCIBLES
81	Rapproché	001730		Indivision	Plaine du Saule	Mme JACQUET Marie Odile née Bahé		18/02/1939	Auxerre	38 rue Auguste Renoir	89200	VINCIBLES
102	Rapproché	011002		Au Propriétaire	Plaine du Saule	Mme LEROY Marie-Christine née Fournier	LEROY Gérard	21/02/1965	Meilly	30 rue Ste Jean	89200	VINCIBLES
78	Rapproché	055545		Indivision	Plaine du Saule	Mme PETITOT Marie Françoise née Rambert	PETITOT Etienne	15/02/1943	7	1 avenue Biskaya	75013	PARIS
141	Rapproché	010117		Indivision	Plaine du Saule	Mme FLOTTE Geneviève Denise née Dufour	FLOTTE Marcel	18/09/1918	L'Arbre aux Dames	Cité 25-17 rue des Acacias	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
95	Rapproché	021203		Indivision	Plaine du Saule	Mme TRUCHON Jacquesine Louise Assolant née Duchesne		24/02/1925	Les Choux	Château de la Tour Victor Cloué	89200	AUXERRE
91	Rapproché	000610		Propriétaire/Co-propriétaire	Plaine du Saule	Mme VIALET Lucie Camille née Marjol	M. VIALET Paul	03/04/1930	Quincy	1 rue de Verdun	89100	QUENE

79	Rapproché	007820		Propriétaire	Plaine du Saule	SAS TAMMAC				Rue Ste Jean	89200	VINCIBLES
74	Rapproché	011420		Propriétaire	Plaine du Saule	SAS TAMMAC				Nucleon	89200	VINCIBLES
75	Rapproché	001120		Propriétaire	Plaine du Saule	SAS TAMMAC				Rue Ste Jean	89200	VINCIBLES
76	Rapproché	001560		Propriétaire	Plaine du Saule	SAS TAMMAC				Rue Ste Jean	89200	VINCIBLES
ESCOUVES SECTION DE												
32	Rapproché	000410		Propriétaire	Vers le Val	Communauté de Communes d'Escoves Ste Camille				Mully	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
29	Rapproché	000710		Propriétaire/Co-propriétaire	L'Homme Mort	M. BERNARD Michel François	Mme BERNARD Monique née Trémoigne	16/09/1916	Escoves Ste Camille	31 rue des Orphelins	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
31	Rapproché	011580		Propriétaire/Co-propriétaire	Vers le Val	M. BERNARD Michel François	Mme BERNARD Monique née Trémoigne	16/09/1916	Escoves Ste Camille	31 rue des Orphelins	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
3	Rapproché	060510		Indivision	L'Homme Mort	M. BONNET Claude Jacques	Mme BONNET Eugénie Marie Lucie née Nègre	14/04/1917	Escoves Ste Camille	50 avenue Alfred Bismont	91210	ST CLOUD
26	Rapproché	004730		Indivision	Vers le Val	M. BEAUBIEUX Maurice	Mme BEAUBIEUX Marie Madeline Françoise née Borel	12/09/1919	Neuilly	17 rue du port des dames	89200	AUXERRE

1	Rapproché	00 14 30		No-Propriétaire	L'homme Mort	M. BOUSSARD Jean-Michel Fabien Marcel		25/05/1972	Auxerre	2 Rue de l'Eglise	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
8	Rapproché	00 43 00		No-Propriétaire	L'homme Mort	M. BOUSSARD Jean-Michel Fabien Marcel		25/05/1971	Auxerre	2 Rue de l'Eglise	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
29	Rapproché	00 04 10		No-Propriétaire	L'homme Mort	M. BOUSSARD Jean-Michel Fabien Marcel		25/05/1972	Auxerre	28 rue du Zagre	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
35	Rapproché	00 03 70		No-Propriétaire	Vers le feu	M. BOUSSARD Jean-Michel Fabien Marcel		25/05/1972	Auxerre	2 Rue de l'Eglise	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
1	Rapproché	00 14 30		Indivision	L'homme Mort	M. BOUSSARD Michel Fabien Henri	Mme BOUSSARD Liliane née Girard	28/04/1940	Auxerre	Cdtes 11 - 83 rue de l'Eglise	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
8	Rapproché	00 48 00		Indivision	L'homme Mort	M. BOUSSARD Michel Fabien Henri	Mme BOUSSARD Liliane née Girard	28/04/1940	Auxerre	Cdtes 11 - 83 rue de l'Eglise	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
29	Rapproché	00 04 10		Indivision	L'homme Mort	M. BOUSSARD Michel Fabien Henri	Mme BOUSSARD Liliane née Girard	28/04/1940	Auxerre	Cdtes 11 - 83 rue de l'Eglise	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
35	Rapproché	00 03 70		Indivision	Vers le feu	M. BOUSSARD Michel Fabien Henri	Mme BOUSSARD Liliane née Girard	28/04/1940	Auxerre	Cdtes 11 - 83 rue de l'Eglise	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
21	Rapproché	01 07 70		Indivision	L'homme Mort	M. D'ARNOY Daniel Eugène		25/07/1900	Vincelles	35 avenue de St Georges	89300	AUXERRE
24	Rapproché	00 37 30		Indivision	L'homme Mort	M. DROTHIER Philippe	Mme DROTHIER Pascale Denise née Fayolle	30/05/1950	Auxerre	7 rue de l'Human	89290	VINCELLES

20	Rapproché	00 09 90		Indivision	L'homme Mort	M. DROTHIER Philippe	Mme DROTHIER Pascale Denise née Fayolle	30/05/1950	Auxerre	7 rue de l'Human	89290	VINCELLES
16	Rapproché	00 15 10		Propriétaire	Flamme du Saule	M. GRAND Albert Jean		12/04/1973	Auxerre	Cdtes 12 - 2 rue de l'Eglise	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
2	Rapproché	00 07 60		No-Propriétaire	L'homme Mort	M. GRAND Albert Jean		12/05/1973	Auxerre	Cdtes 12 - 2 rue de l'Eglise	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
15	Rapproché	00 10 70		No-Propriétaire	L'homme Mort	M. GRAND Albert Jean		12/05/1973	Auxerre	Cdtes 12 - 2 rue de l'Eglise	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
26	Rapproché	00 19 10		No-Propriétaire	L'homme Mort	M. GRAND Albert Jean		12/05/1973	Auxerre	Cdtes 12 - 2 rue de l'Eglise	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
27	Rapproché	00 28 40		No-Propriétaire	L'homme Mort	M. GRAND Albert Jean		12/05/1973	Auxerre	Cdtes 12 - 2 rue de l'Eglise	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
33	Rapproché	00 02 00		No-Propriétaire	Vers le feu	M. GRAND Albert Jean		12/05/1973	Auxerre	Cdtes 12 - 2 rue de l'Eglise	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
37	Rapproché	00 71 30		No-Propriétaire	Vers le feu	M. GRAND Albert Jean		12/05/1973	Auxerre	Cdtes 12 - 2 rue de l'Eglise	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
214	Rapproché	00 61 00		No-Propriétaire	L'homme Mort	M. GRAND Albert Jean		12/05/1973	Auxerre	Cdtes 12 - 2 rue de l'Eglise	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE
213	Rapproché	00 51 90		No-Propriétaire	L'homme Mort	M. GRAND Albert Jean		12/05/1973	Auxerre	Cdtes 12 - 2 rue de l'Eglise	89290	ESCOLIVES STE CAMILLE

Page : 3

[L1]Ou « susceptible d'être infecté de » s'il s'agit d'un cheptel ayant (ou ayant eu) une issue

Page : 84

[L2]Ou « susceptible d'être infecté de » s'il s'agit d'un cheptel ayant (ou ayant eu) une issue